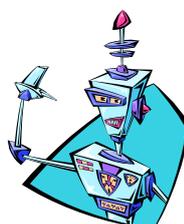
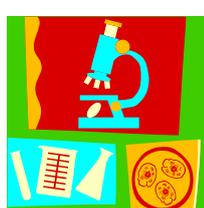




Après la Seconde générale et technologique



Sommaire

[La fiche de dialogue au 2ème et 3ème trimestres](#) 3

[Bac général...Bac technologique...Bac professionnel : que choisir ?](#) 5

Les baccalauréats généraux

[Bac L : Littéraire](#) 6

[Bac ES : Economique et Social](#) 9

[Bac S : Scientifique](#) 12

Les baccalauréats technologiques

[Bac STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion](#) 16

[Bac ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social](#) 20

[Bac STL : Sciences et Technologies de Laboratoire](#) 24

[Bac STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable](#) 28

[Bac STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant](#) 33

[Bac STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués](#) 36

L'affectation dans les baccalauréats technologiques

[Principes de l'affectation en STMG, ST2S, STL et STI2D](#) 40

[1ères technologiques gérées par AFFELNET \(académie de Versailles\)](#) 42

[1ères professionnelles gérées par AFFELNET \(académie de Versailles\)](#) 48

Pour en savoir plus

[Le site du CIO de Saint Germain en Laye](#) 49

Au troisième trimestre

Vous devez remplir la fiche de dialogue ci-dessous pour donner votre (vos) **choix définitif(s)** pour l'an prochain.
Le conseil de classe vous donnera sa **proposition définitive**.

NOM : Prénom :

3^e TRIMESTRE : PHASE DEFINITIVE D'ORIENTATION

DEMANDE DE LA FAMILLE
(Choix définitif)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- **1^{ère} GENERALE :**
 - 1^{ère} L avec enseignement obligatoire au choix parmi :
 - Arts
 - Langue et culture de l'antiquité : latin
 - Langue et culture de l'antiquité : grec
 - LV3
 - LV1 ou LV2 approfondies
 - Mathématiques
 - 1^{ère} ES
 - 1^{ère} S avec enseignement spécifique suivant :
 - Sciences de la Vie et de la Terre
 - Sciences de l'ingénieur
 - Biologie, agronomie, territoire et développement durable (en lycée agricole)
- **1^{ère} TECHNOLOGIQUE :**
 - 1^{ère} STI2D (*) 1^{ère} STD2A (**)
 - 1^{ère} STMG (*) 1^{ère} ST2S (*)
 - 1^{ère} STL (*) 1^{ère} Spécifique
 - 1^{ère} STAV (en lycée agricole)

(*) Cf. Procédures affilnet 1^{ère} (Capacités d'accueil limitées - Émettre un choix supplémentaire) - (**) Hors procédures affilnet 1^{ère} (Capacités d'accueil limitées - Émettre un choix supplémentaire).

DOUBLEMENT DE LA CLASSE DE 2^{nde} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE OU DE 2^{nde} SPECIFIQUE
Les parents peuvent obtenir le maintien de leur enfant dans la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire, à condition de le faire savoir au proviseur du lycée dans un délai de 2 mois à compter de la décision d'orientation (voir la note d'information en p.4).

Autre parcours de formation :

.....

Date, signature des parents
ou du représentant légal :

A remettre à l'établissement pour le/...../2015

REPOSE DE L'ETABLISSEMENT
(Proposition du Conseil de Classe)
(Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s) à la proposition du conseil de classe)

● **PASSAGE EN 1^{ère} GENERALE OU TECHNOLOGIQUE :**

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} L	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} ES	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} S
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STI2D (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STD2A (**)	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STMG (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} ST2S (*)	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STL (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Spécifique	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STAV (en lycée agricole)		

OU

● **PASSAGE EN 1^{ère} GENERALE OU TECHNOLOGIQUE :**
→ **AVEC RECOMMANDATIONS DE MISE A NIVEAU ET D'ACCOMPAGNEMENT :**

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} L	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} ES	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} S
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STI2D (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STD2A (**)	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STMG (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} ST2S (*)	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STL (*)	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Spécifique	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STAV (en lycée agricole)		

(*) Cf. Procédures affilnet 1^{ère} (Capacités d'accueil limitées - Formuler une proposition supplémentaire) - (**) Hors procédures affilnet 1^{ère} (Capacités d'accueil limitées - Formuler une proposition supplémentaire).

DOUBLEMENT DE LA CLASSE DE 2^{nde} GT OU DE 2^{nde} SPECIFIQUE

Recommandations facultatives :
 Conseil d'orientation en 1^{ère} professionnelle (*) :
Précisez laquelle :

(*) Capacités d'accueil limitées

Attention cet avis ne vaut pas affectation.
Proposition d'orientation notifiée le :
...../...../2015

Nom et signature
du chef d'établissement :

RÉPONSE DE LA FAMILLE
(Cochez la case correspondante)

OU

Nous acceptons la proposition du conseil de classe, qui devient alors **décision du chef d'établissement** (le cas échéant, si le passage est conditionné au suivi d'un dispositif de remise à niveau et d'accompagnement, nous nous engageons à le faire suivre à notre enfant).

Date et signature des parents
ou du représentant légal :

A remettre à l'établissement pour le/...../2015

Nous n'acceptons pas la proposition du conseil de classe.

Date et signature des parents
ou du représentant légal :

A remettre à l'établissement pour le/...../2015

DIALOGUE AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Si vous n'acceptez pas la proposition du conseil de classe, un entretien avec le chef d'établissement est prévu le 2015.

A l'issue de cet entretien, la décision du chef d'établissement est :

.....

Le chef d'établissement peut également proposer une décision de passage en première (série à préciser) conditionnée au suivi d'un dispositif de remise à niveau et d'accompagnement.

Date, signature et cachet du chef d'établissement :

En cas de désaccord, vous pourrez rencontrer le chef d'établissement qui prendra ensuite une **décision définitive d'orientation**.

En cas de désaccord, nous vous conseillons fortement de rencontrer immédiatement le (la) conseiller(ère) d'orientation-psychologue de votre lycée !

Bac général... Bac technologique... Bac professionnel : que choisir ?

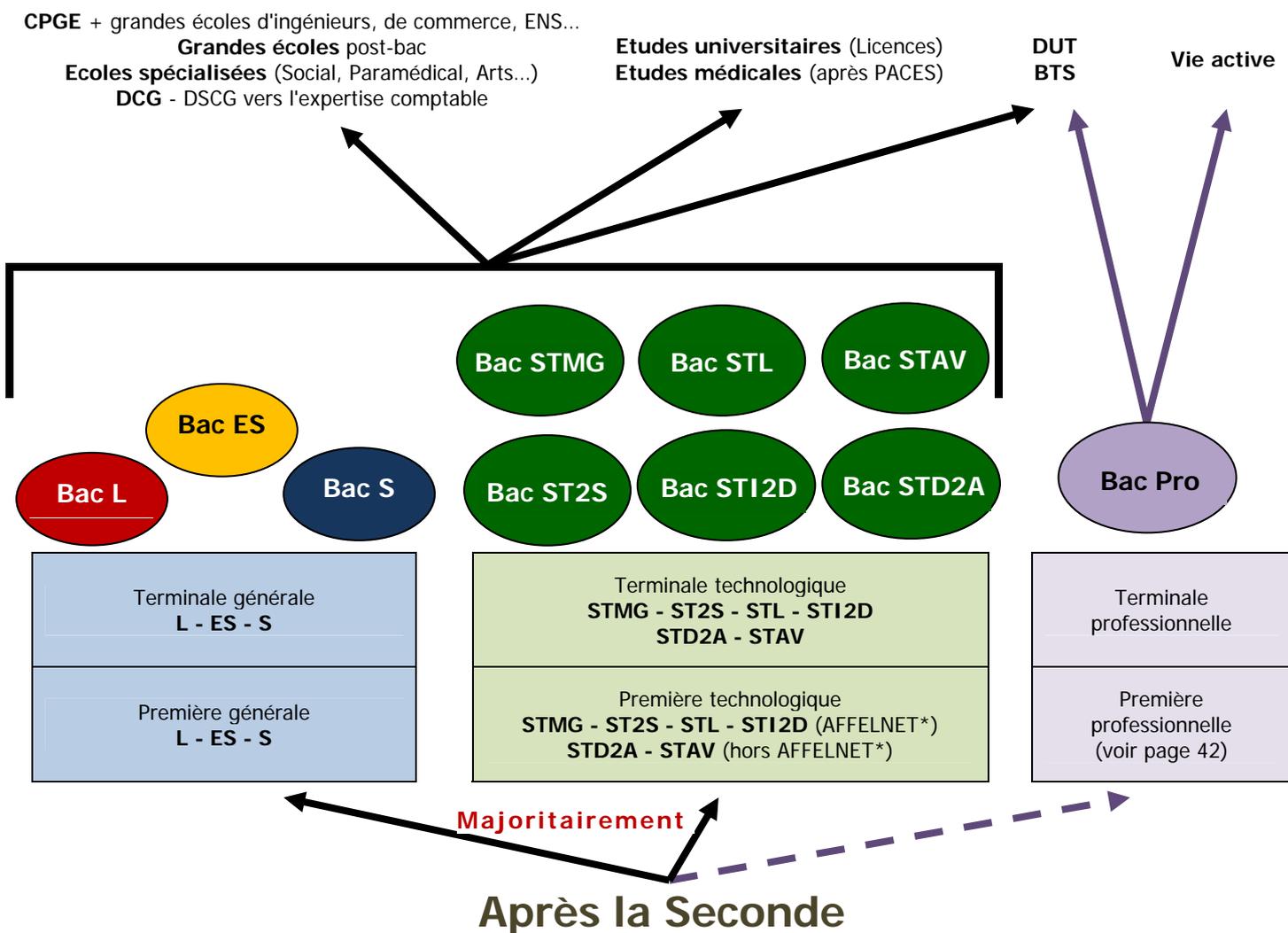
Tout dépend

- de votre (vos) projet(s) personnel(s) et professionnel(s)
- de vos intérêts, vos goûts et de vos valeurs
- de l'investissement que vous mettez dans votre scolarité
- de vos aptitudes et de vos résultats scolaires...

Quelques différences

Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
Enseignement théorique et abstrait	Enseignement appliqué et concret	Enseignement qualifiant et diplômant
Réfléchir , analyser, synthétiser	Observer, expérimenter	Expérimenter, agir en professionnel
Argumenter et rédiger	Travaux pratiques en laboratoire, en salle informatique ou de technologie, en atelier	Travaux pratiques et nombreux stages en entreprise (22 semaines)
Travail personnel important	Travail en groupe ou en autonomie	Travail en groupe et expérience professionnelle
Etudes longues majoritairement : 5 ans (Etudes plus courtes possibles)	Etudes courtes majoritairement : 2/3 ans (Poursuite d'études possible)	Insertion professionnelle majoritairement (Poursuite d'études possible)

Schéma des principales études après la Seconde



* AFFELNET = **AFF**ectation des **EL**èves par le **NET** (procédure expliquée page 39)



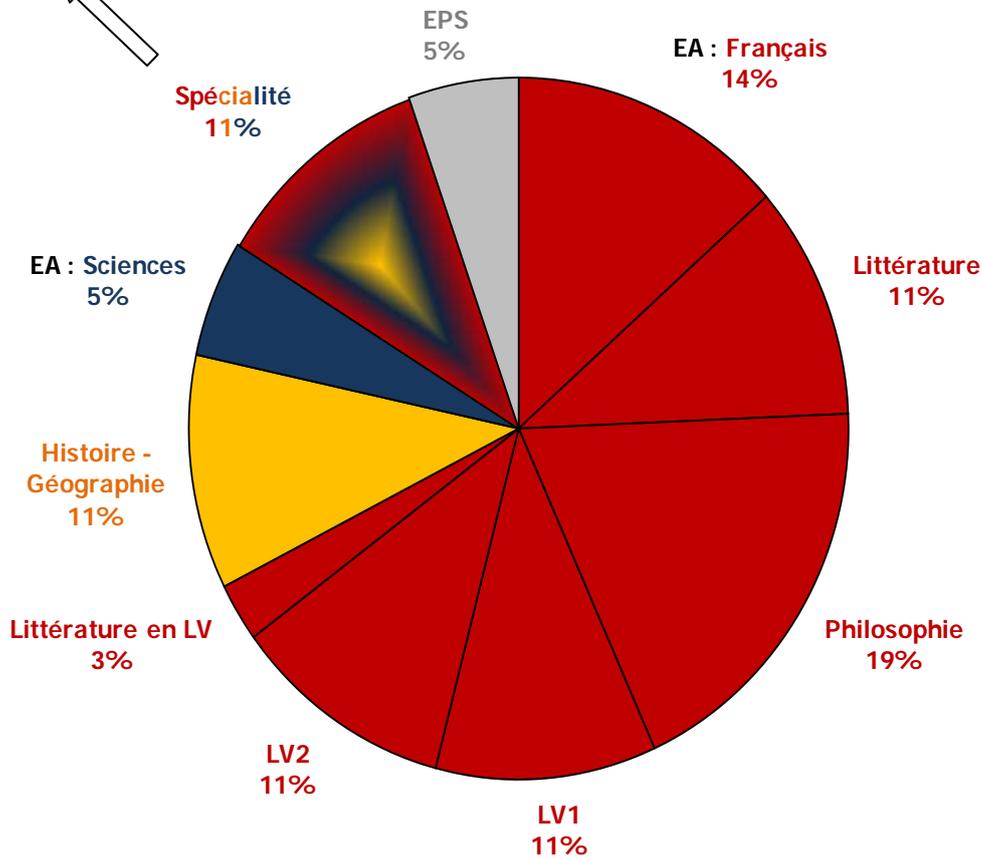
Le bac L : Littéraire

	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français et littérature	6h	Ecrit de 4h : 3 Oral de 20 mn : 2	-	-
Littérature	-	-	2h	Ecrit de 2h : 4
Philosophie	-	-	8h	Ecrit de 4h : 7
LV1 et LV2	4h30	-	4h	LV1 : 4 Ecrit de 3h, Oral de 20 mn LV2 : 4 Ecrit de 3h, Oral de 20 mn
Littérature étrangère en langue étrangère	2h	-	1h30	Oral de 10 mn : 1
Histoire - Géographie	4h	-	4h	Ecrit de 4h : 4
Education civique, juridique et sociale	0h30	-	0h30	-
Sciences	1h30	Ecrit de 1h30 : 2	-	-
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Travaux personnels encadrés	1h	Oral de 30 mn : 2 Points > 10	-	-
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
	Un enseignement obligatoire en Première au choix parmi :		Un enseignement de spécialité en Terminale au choix parmi :	
LV1 ou LV2 approfondies	3h	-	3h	Oral de 30 mn : 4
<i>ou</i> LV3	3h	-	3h	Oral de 20 mn : 4
<i>ou</i> Latin	3h	-	3h	Ecrit de 3h : 4
<i>ou</i> Grec	3h	-	3h	Ecrit de 3h : 4
<i>ou</i> Mathématiques	3h	-	4h	Ecrit de 3h : 4
<i>ou</i> Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	5h	-	5h	Ecrit de 3h30 : 3 Pratique de 30 mn : 3
<i>ou</i> Arts du cirque	8h	-	8h	Ecrit de 3h30 : 3 Oral de 30 mn : 3
<i>ou</i> Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	-	3h	Oral de 20 mn : 4
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
LV3	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1 (ou x 3 si Latin ou Grec) x 1 pour l'option 2 LV3 : Oral 20 mn <i>ou</i> écrit 2h Latin, Grec : Oral de 15 mn LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année
Latin	3h	-	3h	
Grec	3h	-	3h	
Langue des signes française	3h	-	3h	
Education physique et sportive	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	

Poids des différentes matières au bac L

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère

LV1, LV2, LV3,
Latin, Grec, Arts
Mathématiques
Droit et grands enjeux du
monde contemporain



Matières littéraires, linguistiques et artistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques

Les points forts

Français
Littérature
Philosophie
Langues étrangères
Histoire - Géographie

Qualités requises

Bonne culture générale
Lire est essentiel pour toutes les matières
Les langues et cultures étrangères sont également très importantes
Il faut apprendre à aiguiser sa réflexion, à analyser, à synthétiser sa pensée
Avoir une bonne expression écrite et orale
Avoir des capacités à argumenter et avoir le sens critique

[Sommaire](#)

Après le bac L : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE Lettres

CPGE Lettres et sciences sociales

Vers ENS Ulm et Lyon, université, IEP de région, CELSA, autres écoles (commerce, langues, journalisme...)

CPGE Saint-Cyr Lettres

Prépare au concours d'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr qui forme les officiers de l'armée de terre

CPGE Chartes

Prépare au concours d'entrée à l'Ecole Nationale des Chartes (concours A avec latin)

Universités

Licences du domaine des arts, lettres, langues

- L1 Arts
- L1 Arts plastiques
- L1 Arts du spectacle
- L1 Musicologie
- L1 Lettres
- L1 Lettres, langues
- L1 Sciences du langage
- L1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- L1 Langues étrangères appliquées
- L1 Information - communication

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

- L1 Humanités
- L1 Histoire
- L1 Histoire de l'art et archéologie
- L1 Géographie et aménagement
- L1 Sociologie
- L1 Psychologie
- L1 Sciences de l'éducation
- L1 Sciences sociales
- L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Licences du domaine du droit, économie, gestion

- L1 Administration publique
- L1 Droit
- L1 Science politique

A ces différentes mentions, s'ajoutent les **doubles cursus**

DUT

DUT Information -communication

- 5 options :
- Communication des organisations
 - Information numérique dans les organisations
 - Journalismes
 - Métiers du livre et du patrimoine
 - Publicité

DUT Carrières juridiques

DUT Gestion administrative et commerciale des organisations

DUT Métiers du multimédia et de l'internet

DUT Carrières sociales

- 5 options :
- Animation sociale et socioculturelle
 - Assistance sociale
 - Education spécialisée
 - Gestion urbaine
 - Services à la personne

DUT Techniques de commercialisation

Filières spécialisées

Ecoles de **Communication, Interprétariat, Traduction, Tourisme, Hôtellerie**

IEP (Instituts d'Etudes Politiques) : *sur concours*

Ecoles du secteur social : *sur concours*

- Assistant de service social
- Educateur de Jeunes Enfants
- Educateur spécialisé

Certaines écoles paramédicales : *sur concours*

Infirmier, orthophoniste...

Ecoles du domaine artistique :

Ecole du Louvre, Beaux-Arts, Arts Déco, écoles privées...

Ecoles d'architecture : avec un bon niveau en maths et dessin

Certaines écoles de **Commerce et Gestion** en 4 ou 5 ans après bac : *Admission sur concours communs ou concours propres*

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres de commerce : *Admission sur concours communs ou concours propres*

BTS

Attention : Les BTS en **lycée public** sont réservés en priorité aux bacheliers technologiques et professionnels

- BTS Communication
- BTS Commerce International
- BTS Tourisme
- BTS Assistant de manager
- Année de mise à niveau en Hôtellerie en vue BTS Hôtellerie-Restauration
- Année de mise à niveau en Arts Appliqués en vue BTS ou DMA des arts appliqués

Autres BTS envisageables :

- BTS Management des unités commerciales (MUC)
- BTS Négociation relation client (NRC)
- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- BTS Assurance
- BTS Banque, conseiller de clientèle
- BTS Notariat
- BTS Métiers de l'audiovisuel (option *Gestion de production*)
- BTS Economie sociale et familiale

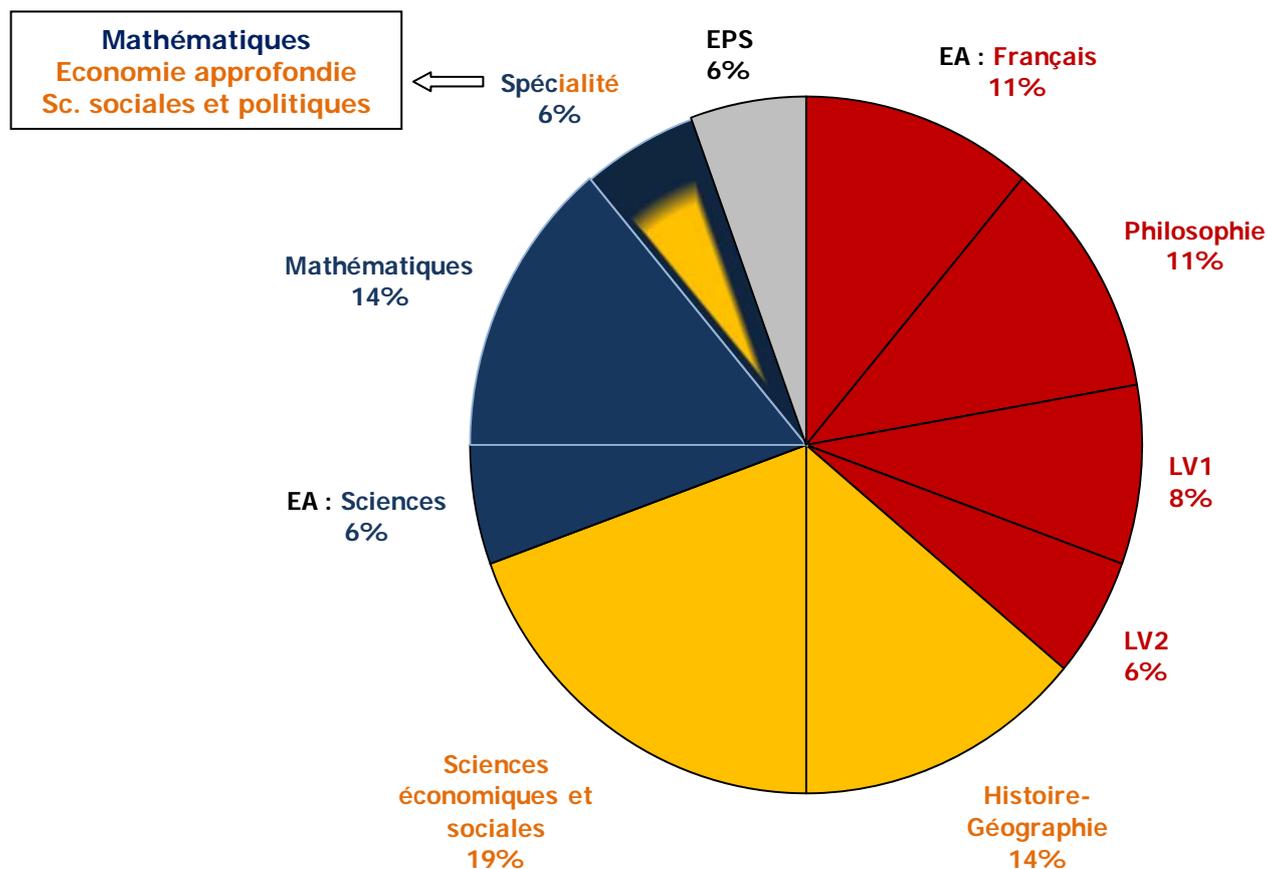
Le bac ES : Economique et social



	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	4h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	4h	Ecrit de 4h : 4
LV1 et LV2 Les épreuves orales sont évaluées en cours d'année (2e et 3e trimestres)	4h30	-	4h	LV1 : 3 Ecrit de 3h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	4h	-	4h	Ecrit de 4h : 5
Education civique, juridique et sociale	0h30	-	0h30	-
Sciences économiques et sociales	5h	-	5h	Ecrit de 4h : 7
Mathématiques	3h	-	4h	Ecrit de 3h : 5
Sciences	1h30	Ecrit de 1h30 : 2	-	-
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Travaux personnels encadrés	1h	Oral de 30 mn : 2 Points > 10	-	-
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
			Un enseignement de spécialité en Terminale au choix parmi :	
Mathématiques			1h30	Ecrit : 2
<i>ou</i> Sciences sociales et politiques		-	1h30	Ecrit de 1h : 2
<i>ou</i> Economie approfondie			1h30	Ecrit de 1h : 2
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
LV3	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1 (ou x 3 si Latin ou Grec) x 1 pour l'option 2 LV3 : Oral 20 mn <i>ou</i> écrit 2h Latin, Grec : Oral de 15 mn LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année
Latin	3h	-	3h	
Grec	3h	-	3h	
Langue des signes française	3h	-	3h	
Education physique et sportive	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	

Poids des différentes matières au bac ES

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires, linguistiques et artistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques

Les points forts

Sciences économiques et sociales
Histoire - Géographie
Mathématiques appliquées
Langues étrangères
Français
Philosophie

Qualités requises

Etre intéressé par actualité, être curieux du monde et de son évolution
Réfléchir par soi-même, aiguïser sa curiosité
Faire preuve d'un esprit de synthèse et de rigueur
Aimer la lecture des journaux et des livres sur les grands problèmes de société
Avoir une bonne expression écrite et orale
Goût pour la communication
Avoir un niveau correct en mathématiques

[Sommaire](#)

Après le bac ES : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE économique et commerciale

Voie économique (ECE)

Vers les grandes écoles de commerce et management

CPGE Saint-Cyr option économique

Prépare au concours d'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr qui forme les officiers de l'armée de terre

CPGE ENS Cachan

- D1 : dominante Droit

- D2 : dominante gestion

Vers ENS Cachan, université, ENSAE, IEP...

CPGE Lettres

CPGE Lettres et sciences sociales

Vers ENS Ulm et Lyon, université, IEP de région, CELSA, autres écoles (commerce, langues, journalisme...)

Universités

Licences du domaine du droit, économie, gestion

L1 Administration publique

L1 Droit

L1 Science politique

L1 Economie

L1 Gestion

L1 Economie et gestion

L1 Administration économique et sociale

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

L1 Humanités

L1 Histoire

L1 Histoire de l'art et archéologie

L1 Géographie et aménagement

L1 Sociologie

L1 Psychologie

L1 Sciences de l'éducation

L1 Sciences sociales

L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Licences du domaine des arts, lettres, langues

L1 Sciences du langage

L1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

L1 Langues étrangères appliquées

L1 Information - communication

A ces différentes mentions, s'ajoutent les **doubles cursus**

DUT

DUT Techniques de commercialisation

DUT Gestion administrative et commerciale des organisations

DUT Gestion des entreprises et des administrations

- Gestion comptable et financière

- Gestion des ressources humaines

- Gestion et management des organisations

DUT Information -communication

- Communication des organisations

- Information numérique dans les organisations

- Journalismes

- Métiers du livre et du patrimoine

- Publicité

DUT Gestion logistique et transport

DUT Carrières juridiques

DUT Carrières sociales

5 options :

- Animation sociale et socioculturelle

- Assistance sociale

- Education spécialisée

- Gestion urbaine

- Services à la personne

DUT Métiers du multimédia et de l'internet

Filières spécialisées

Certaines écoles de **Commerce et Gestion** en 4 ou 5 ans après bac : *Admission sur concours communs (SESAME, ACCES, LINK, PASS, TEAM...) ou concours propres*

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres

de commerce : *Admission sur concours communs (Ecricome bachelor, Atout+3, EGC...) ou concours propres*

Université PARIS-DAUPHINE : sur dossier

Diplôme d'établissement gestion et économie appliquée (DEGEAD)

IEP (Instituts d'Etudes Politiques) : sur concours

Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG) :

vers l'expertise-comptable : *sur dossier*

Ecoles du secteur social : sur concours

Assistant de service social, Educateur de Jeunes Enfants, Educateur spécialisé

Certaines écoles paramédicales : sur concours

Infirmier, orthophoniste...

Ecoles d'architecture : avec un bon niveau en maths et

dessin

BTS

Attention : Les BTS en **lycée public** sont réservés en priorité aux bacheliers technologiques et professionnels

BTS Commerce International

BTS Comptabilité et gestion des organisations

BTS Management des unités commerciales (MUC)

BTS Négociation relation client (NRC)

BTS Banque, conseiller de clientèle

BTS Notariat

BTS Professions immobilières

BTS Tourisme

• Année de mise à niveau en Hôtellerie en vue BTS Hôtellerie-Restauration

• Année de mise à niveau en Arts Appliqués en vue BTS ou DMA des arts appliqués

Autres BTS envisageables :

BTS Assistant de gestion PME-PMI

BTS Assurance

BTS Métiers de l'audiovisuel (option Gestion de production)

BTS Economie sociale et familiale



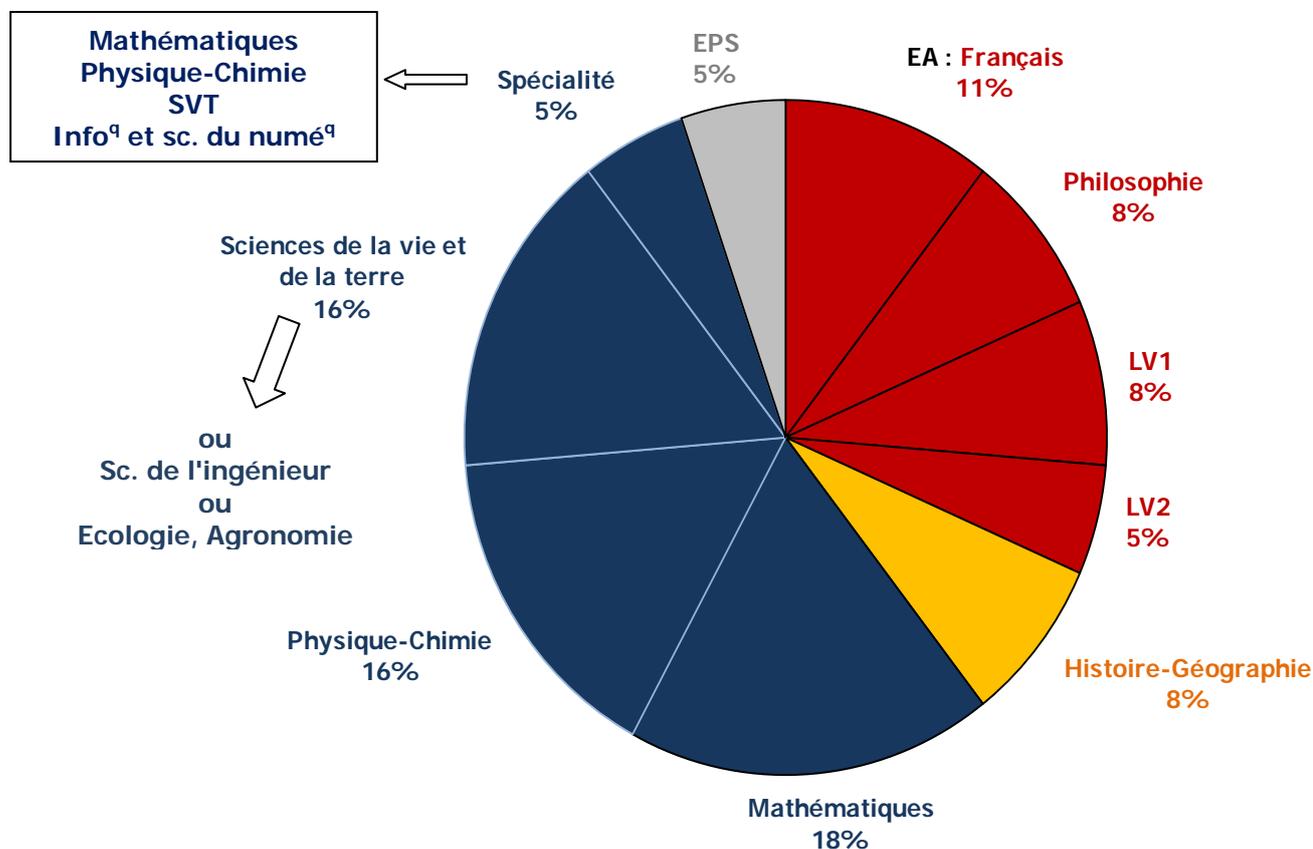
Le bac S : Scientifique

	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	4h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
LV1 et LV2 Les épreuves orales sont évaluées en cours d'année (2e et 3e trimestres)	4h30	-	4h	LV1 : 3 Ecrit de 3h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 3h, Oral de 20 mn
Philosophie	-	-	3h	Ecrit de 4h : 3
Histoire - Géographie	2h30	-	2h	Ecrit de 4h : 3
Education civique, juridique et sociale	0h30	-	0h30	-
Mathématiques	4h	-	6h	Ecrit de 4h : 7
Physique - Chimie	3h	-	5h	Ecrit de 3h30 et pratique de 1h : 6
Sciences de la vie et de la terre <i>ou</i> Sciences de l'ingénieur <i>ou</i> Ecologie, agronomie et territoires	3h 7h 6h	- - -	3h30 8h 5h30	Ecrit de 3h30 et pratique de 1h : 6 <i>ou</i> Ecrit de 4h et oral de 20 mn : 6 (+2)* <i>ou</i> Ecrit de 3h30 et pratique de 1h30 : 7
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Travaux personnels encadrés	1h	Oral de 30 mn : 2 Points > 10	-	-
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
			Un enseignement de spécialité en Terminale au choix parmi :	
Mathématiques			2h	Ecrit : 2
<i>ou</i> Physique - Chimie			2h	Ecrit et pratique: 2
<i>ou</i> Sciences de la vie et de la terre		-	2h	Ecrit et pratique: 2
<i>ou</i> Informatique et sciences du numérique			2h	Oral de 20 mn: 2 Evaluation en cours d'année
<i>ou</i> Ecologie, agronomie et territoires			2h	Oral de 30 mn : 2
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
LV3	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1 (ou x 3 si Latin ou Grec) x 1 pour l'option 2 LV3 : Oral 20 mn <i>ou</i> écrit 2h Latin, Grec : Oral de 15 mn LSF : Oral de 20 mn Histoire : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année
Latin	3h	-	3h	
Grec	3h	-	3h	
Langue des signes française	3h	-	3h	
Histoire - Géographie	-	-	2h	
Education physique et sportive	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	
Hippologie et équitation (Lycée Agri.)	3h	-	3h	
Pratiques sociales et culturelles (Lycée Agri)	3h	-	3h	

* Dans le cas du choix de sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires de la série S, le choix de l'enseignement de spécialité est facultatif.

Poids des différentes matières au bac S

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires, linguistiques et artistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques

Les points forts

Mathématiques
Physique - Chimie
Sciences de la vie et de la terre
ou Sciences de l'ingénieur
ou Biologie et agronomie

Qualités requises

Avoir un sens aigu de l'observation et de l'expérimentation
Faire preuve de rigueur dans le raisonnement
Avoir des capacités d'abstraction
Avoir des qualités de méthode et d'organisation

Fiche pédagogique pour une demande de changement de lycée pour une spécialité n'existant pas dans le lycée d'origine

(Cas de la demande d'une S spécialité Sciences de l'ingénieur)



FICHE PEDAGOGIQUE N° 6 - POST 2nde/1^{ère}
Rentrée scolaire 2015

DEMANDE DE CHANGEMENT DE LYCEE HORS PROCEDURE AFFELNET ET TERMINALE STMG

A REMPLIR PAR LA FAMILLE	
NOM DE L'ELEVE Prénom	
Date de naissance	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Nom et adresse du représentant légal	
..... Ville	
Téléphone/...../.....	
LYCEE D'ORIGINE	Ville
Classe :	
LYCEE SOLLICITE	Ville
Classe :	Série demandée :
Enseignement de spécialité :	Autres options :
Langue vivante 1 :	Langue vivante 2 :
Date :/...../.....	Signature des parents
A REMPLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE	
Décision d'orientation :	
Passage en 1 ^{ère} :	Série :
TRANSMIS PAR LE(LA) PROVISEUR(E) DU LYCEE D'ORIGINE AU LYCEE SOLLICITE	
Date :/...../.....	Cachet
Signature du Chef d'établissement	
TRANSMIS PAR LE(LA) PROVISEUR(E) DU LYCEE SOLLICITE AU LYCEE D'ORIGINE	
DEMANDE ACCEPTEE ·	
DEMANDE REJETEE ·	Motif :
Date :/...../.....	Cachet
Signature du Chef d'établissement	

En cas de refus de la demande par le lycée sollicité, retourner le dossier à l'établissement d'origine qui se chargera de le transmettre à la DSDEN du département concerné pour la commission d'ajustement.

[Sommaire](#)

Après le bac S : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE scientifiques

MPSI : Maths, Physique et Sciences de l'Ingénieur

PCSI : Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur

PTSI : Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur

BCPST : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre

Vers les grandes écoles d'ingénieurs et les écoles vétérinaires

CPGE scientifiques des lycées militaires

CPGE économique et commerciale

Voie scientifique (ECS)

Vers les grandes écoles de commerce et management

CPGE ENS Cachan

- **D1** : dominante Droit

- **D2** : dominante gestion

Vers ENS Cachan, université, ENSAE, IEP...

CPGE Lettres et sciences sociales

Vers ENS de Ulm et Lyon, université, IEP de région, CELSA,

autres écoles (commerce, langues, journalisme...)

Universités

Licences du domaine des sciences, technologie, santé

PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) :

prépare aux concours vers Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-femme, certains instituts de Masso-kinésithérapie...

L1 Informatique

L1 Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales

L1 Mathématiques

L1 Physique, Chimie

L1 Sciences de la vie et de la terre

L1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

L1 Électronique, énergie électrique, automatique

L1 Mécanique

L1 Génie civil

L1 Sciences pour l'ingénieur

Licences du domaine du droit, économie, gestion

L1 Droit

L1 Science politique

L1 Economie

L1 Gestion

L1 Economie et gestion

L1 Administration économique et sociale

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

L1 Humanités

L1 Histoire

L1 Géographie et aménagement

L1 Sociologie

L1 Psychologie

L1 Sciences de l'éducation

L1 Sciences sociales

L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Licences du domaine des arts, lettres, langues

L1 Sciences du langage

L1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

L1 Langues étrangères appliquées

L1 Information - communication

A ces différentes mentions, s'ajoutent les **doubles cursus**

DUT

DUT scientifiques

DUT Chimie

DUT Génie chimique - génie des procédés

DUT Génie biologique

DUT Génie civil, construction durable

DUT Réseaux et télécommunications

DUT Génie électrique et informatique industrielle

DUT Génie industriel et maintenance

DUT Génie mécanique et productique

DUT Génie thermique et énergie

DUT Qualité, logistique industrielle et organisation

DUT Hygiène, sécurité, environnement

DUT Informatique

DUT Mesures physiques

DUT Science et génie des matériaux

DUT Statistiques et traitement informatique des données

DUT Packaging, emballage et conditionnement

Autres DUT possibles

Filières spécialisées

Ecoles d'ingénieurs post-bac (publiques ou privées) : *ENI, INSA, CPP, UT, POLYTECH, FESIC, AVENIR...*

Admission sur dossier ou concours

Filières paramédicales : Kiné, infirmier, orthoptiste, audioprothésiste, diététicien, orthophoniste, psychomotricien, pédicure-podologue, manip-radio, ergothérapeute...

Admission sur concours pour la plupart des formations

IEP (Instituts d'Etudes Politiques) : *sur concours*

Ecoles du secteur social : *sur concours*

Assistant de service social, Educateur spécialisé...

Ecoles de commerce et gestion en 4 ou 5 ans après bac :

Admission sur concours communs (SESAME, ACCES, LINK, PASS, TEAM...) ou concours propres

Université PARIS-DAUPHINE : *sur dossier*

DEGEAD : Diplôme d'Etablissement Gestion et Economie

Appliquée

DEMI2E : Diplôme d'Etablissement Mathématiques,

Informatique et appliquées à l'Economie et à l'Entreprise

IEP (Instituts d'Etudes Politiques) : *sur concours*

DCG : Diplôme de Comptabilité Gestion vers l'expertise-comptable : *sur dossier*

Ecoles d'architecture

BTS

Attention : *Les BTS en lycée public sont réservés en priorité aux bacheliers technologiques et professionnels*

BTS Diététique

BTS Génie optique

BTS Opticien-lunetier

BTS Métiers de l'audiovisuel

BTS Chimiste

BTS Métiers de l'eau

BTS Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire

BTS Photographie

DTS Imagerie médicale (en 3 ans)

...

[Sommaire](#)

Le bac STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

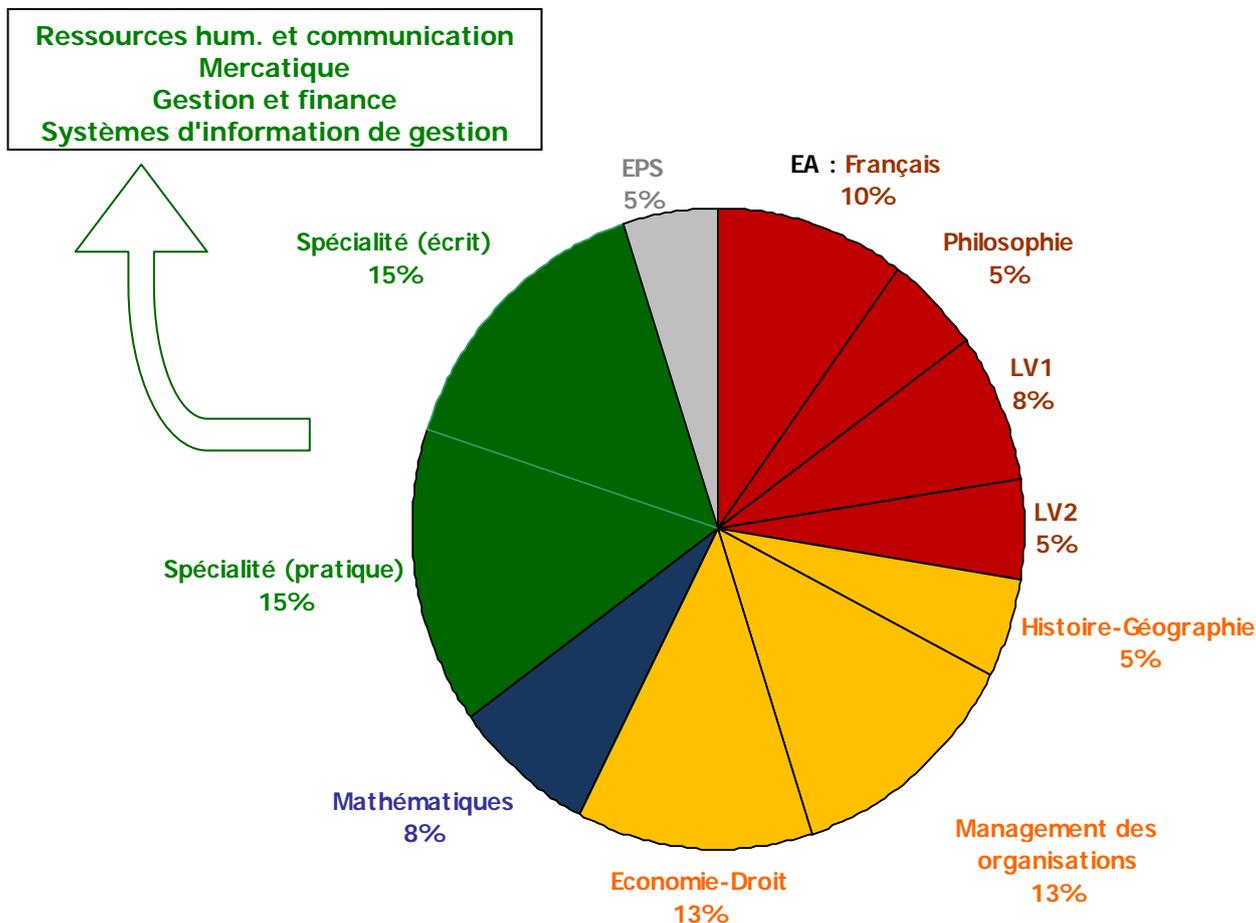
Affectation par procédure AFFELNET (voir à partir de la page 40)



	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	3h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	2h	Ecrit de 4h : 2
LV1 et LV2 Les épreuves orales sont évaluées en cours d'année (2e et 3e trimestres)	4h30	-	5h	LV1 : 3 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	2h	-	2h	Ecrit de 2h30 : 2
Economie - Droit	4h	-	4h	Ecrit de 3h : 5
Management des organisations	2h30	-	3h	Ecrit de 3h : 5
Mathématiques	3h	-	2h	Ecrit de 3h : 3
Etude de gestion	6h	Oral (points > 10) x 2 Evaluation en cours d'année	-	-
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
			Un enseignement de spécialité en Terminale au choix parmi :	
Gestion et finance	-		6h	Ecrit de 4h : 6 Pratique : 6 Evaluation en cours d'année
<i>ou</i> Mercatique (marketing)				
<i>ou</i> Ressources humaines et communication				
<i>ou</i> Systèmes d'information de gestion				
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Education physique et sportive	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1
Langue des signes française	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année

Poids des différentes matières au bac STMG

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires et linguistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques
Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

- Economie et Droit
- Management des organisations
- Langues étrangères
- Communication et mercatique
- Information et gestion

Qualités requises

- Ouverture sur le monde de l'entreprise
- Avoir des qualités relationnelles et le sens de la communication
- Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de l'autonomie
- Avoir de la curiosité pour les nouvelles technologies informatiques
- Etre capable de négocier et d'argumenter pour conclure une vente
- Avoir une bonne présentation

[Sommaire](#)

Description de quelques épreuves du bac STMG

Histoire-Géographie

L'épreuve comporte deux parties, chacune notée sur 10 points. La note attribuée au candidat, sur 20 points, est la somme des notes attribuées à chaque partie.

La première partie porte sur les "questions obligatoires" du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en une série de cinq à sept questions à réponse courte.

Dans cette première partie de l'épreuve, le candidat peut être conduit à caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ; citer des acteurs ; justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ; localiser ou compléter un croquis ; proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ; proposer ou choisir une définition pour une notion.

La seconde partie porte sur les "sujets d'étude au choix" du programme d'histoire et du programme de géographie.

Elle consiste en un exercice qui porte sur un ou deux documents. Des notes explicatives peuvent éclairer le ou les documents. Des questions guident le candidat. Quatre exercices sont proposés au choix du candidat, qui en traite un seul.

Cette partie de l'épreuve conduit le candidat à dégager l'apport d'un document à la connaissance d'une question figurant dans les programmes ou à la compréhension d'une notion ; ou à mettre en relation deux documents, pour en dégager les points communs, les différences, les oppositions ou les complémentarités.

Etude de gestion

L'épreuve s'appuie sur l'étude d'un aspect d'une question de gestion du programme de sciences de gestion appliquée à une ou plusieurs organisations réelles. L'épreuve est notée sur 20 points. Elle a lieu en deux parties : conduite de l'étude (notée sur 14 points) puis présentation (notée sur 6 points). Seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

Conduite de l'étude : L'étude donne lieu à la constitution d'un dossier comportant une fiche de travail synthétique qui permet de rendre compte de la délimitation de la question, des méthodes de recherche, de sélection et de validation des informations, des technologies mises en œuvre, du calendrier observé et permet de décrire la démarche suivie par le candidat ; les documents et les informations sélectionnés ; les conclusions rédigées de l'étude sur une page.

La fiche de travail synthétique est visée par le professeur responsable de l'enseignement de sciences de gestion.

Présentation orale : Elle dure 10 minutes. Elle débute par un exposé de 5 minutes, suivi d'une phase d'entretien de 5 minutes. Le candidat peut appuyer sa présentation sur les documents numériques qu'il juge pertinents.

Economie-Droit

L'épreuve est composée de deux parties indépendantes : une partie juridique et une partie économique. Chaque partie du sujet remis au candidat se présente sous la forme d'un dossier composé de plusieurs documents accompagnés d'un questionnement portant sur un ou plusieurs des thèmes abordés dans le programme du cycle terminal.

Partie juridique : Cette partie de l'épreuve vise à évaluer si le candidat est capable d'analyser une ou plusieurs situations juridiques et de construire une argumentation pertinente au regard du problème posé, c'est-à-dire : qualifier juridiquement une situation ; formuler une problématique juridique ; identifier la ou les règles juridiques applicables en l'espèce ; indiquer la ou les solutions juridiques possibles ; utiliser un vocabulaire juridique adapté.

Partie économique : Cette partie de l'épreuve vise à évaluer si le candidat est capable d'analyser un problème économique d'actualité et de construire une argumentation pertinente au regard du problème posé, c'est-à-dire expliquer les notions et les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré ; identifier les informations adaptées dans la documentation fournie et les mobiliser dans l'analyse ; interpréter des données économiques de différentes natures et à partir de différents supports ; répondre à une question relative à un thème d'actualité de manière argumentée.

Management des organisations

L'épreuve vise à évaluer si le candidat est capable d'analyser des situations managériales en mobilisant les notions et les méthodes figurant dans le programme, c'est-à-dire : analyser et exploiter une documentation concernant une ou plusieurs organisations ; analyser une organisation, c'est-à-dire identifier ses finalités, ses caractéristiques, son fonctionnement, ses pratiques de management, ses choix et éventuellement son évolution ; identifier une situation ou un problème de management et en proposer une analyse ou un diagnostic raisonné et argumenté.

Le sujet remis au candidat est constitué d'un dossier documentaire qui présente une ou plusieurs situations concrètes de management des organisations et d'une série de questions relatives au contenu de ce dossier.

Epreuve de spécialité

L'épreuve de spécialité est composée d'une partie écrite (notée sur 20 points) et d'une partie pratique (notée sur 20 points).

Partie écrite de l'épreuve

La partie écrite de l'épreuve de spécialité comporte deux sous-parties qui peuvent être traitées de manière indépendante.

Pour la première sous-partie, le candidat doit, à partir de ses connaissances et de la documentation fournie, proposer des solutions aux problèmes posés, en tenant compte des contextes et des contraintes définis dans le sujet.

Pour la seconde sous-partie, le candidat doit répondre à une question relative à une problématique de gestion en lien avec les situations et les thèmes du programme abordés dans la première partie.

Partie pratique de l'épreuve

La partie pratique prend appui sur un projet mené par le candidat au cours de l'année de terminale.

Le projet est une production qui mobilise des ressources et des activités coordonnées entre elles, dans un contexte en rapport avec la spécialité. Il est ancré sur une situation de gestion dans une organisation inscrite dans un environnement économique et juridique, dont les éléments managériaux et de système d'information sont explicites.

Les missions nécessaires à la réalisation du projet sont menées dans le cadre de travaux en équipe (petit groupe d'élèves). Elles impliquent la mobilisation de technologies numériques.

Le projet est décrit dans un dossier composé d'une fiche de travail synthétique décrivant le projet, la démarche suivie et rendant compte des résultats obtenus au regard des objectifs visés ; des supports numériques utilisés et produits par le candidat.

La constitution de ce dossier et son exploitation au cours de la soutenance du projet sont obligatoires.

L'évaluation de la réalisation du projet intervient au cours de l'année scolaire, en fonction de son état d'avancement. Cette étape est notée sur 12 points.

Evaluation orale : le candidat dispose de 10 minutes pour présenter, à partir de son dossier, le projet et la démarche suivie pour le réaliser, justifier ses choix et en analyser la pertinence. Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examinateur d'une durée de 10 minutes. Cette étape est notée sur 8 points.

[Sommaire](#)

Après le bac STMG : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE économique et commerciale

Voie technologique (ECT) : Réservée aux STMG

Vers les grandes écoles de commerce et management

CPGE ENS Cachan

- **D1** : dominante Droit

- **D2** : dominante gestion

Vers ENS Cachan ou à la poursuite d'études en licence

Gestion ou AES à l'université

Universités

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine du droit, économie, gestion

L1 Administration publique

L1 Droit

L1 Science politique

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

L1 Humanités

L1 Histoire

L1 Géographie et aménagement

L1 Sociologie

L1 Psychologie

L1 Sciences de l'éducation

L1 Sciences sociales

L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Licences du domaine des arts, lettres, langues

L1 Sciences du langage

L1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

L1 Langues étrangères appliquées

L1 Information - communication

A ces différentes mentions, s'ajoutent les **doubles cursus**

DUT

DUT Gestion des entreprises et des administrations

- Gestion comptable et financière

- Gestion des ressources humaines

- Gestion et management des organisations

DUT Techniques de commercialisation

DUT Gestion administrative et commerciale des organisations

DUT Gestion logistique et transport

DUT Métiers du multimédia et de l'internet

DUT Gestion logistique et transport

DUT Carrières sociales

5 options :

- Animation sociale et socioculturelle

- Assistance sociale

- Education spécialisée

- Gestion urbaine

- Services à la personne

DUT Information -communication

- Communication des organisations

- Information numérique dans les organisations

- Journalisme

- Métiers du livre et du patrimoine

- Publicité

Filières spécialisées

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres de commerce : *Admission sur concours communs (Ecricome bachelor, Atout+3, EGC...) ou concours propres*

Certaines écoles de **Commerce et Gestion** en 4 ou 5 ans après bac :

Admission sur concours communs ou concours propres

Institut des métiers du notariat

Ecoles du secteur immobilier : *sur dossier*

ICH, ESPI...

Ecoles du secteur hôtellerie :

ESCF, VATEL...

Ecoles du secteur social : *sur concours*

Assistant de service social

Educateur de Jeunes Enfants

Educateur spécialisé

Ecoles du secteur paramédical : *sur concours*

Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) : 3 ans d'études

Attention : dossiers d'inscription au concours à retirer à partir de décembre-janvier

BTS

BTS Communication

BTS Assistant de manager

BTS Assistant de gestion PME-PMI

BTS Comptabilité et gestion des organisations

BTS Management des unités commerciales (MUC)

BTS Négociation relation client (NRC)

BTS Commerce International

BTS Assurance

BTS Banque, conseiller de clientèle

BTS Notariat

BTS Services informatiques aux organisations

BTS Métiers de l'audiovisuel (option *Gestion de production*)

BTS Tourisme

BTS Economie sociale et familiale

• Année de mise à niveau en Hôtellerie en vue BTS Hôtellerie-Restauration

• Année de mise à niveau en Arts Appliqués en vue BTS ou DMA des arts appliqués

Le bac ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

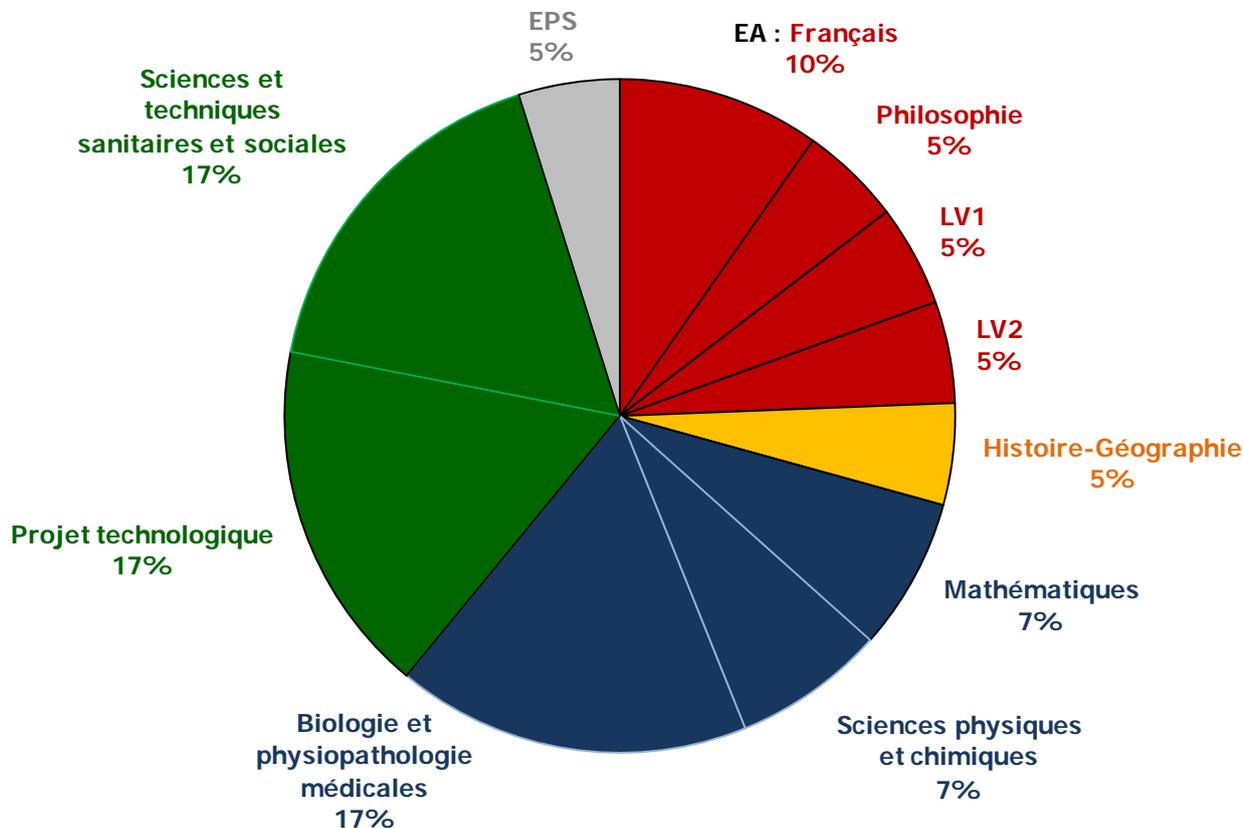
Affectation par procédure AFFELNET (voir à partir de la page 40)



	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	3h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	2h	Ecrit de 4h : 2
LV1 et LV2 (LV2 obligatoire pour la session 2016, facultative de 2013 à 2015) Oral : évaluation en cours d'année	3h	-	3h	LV1 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	1h30	-	1h30	Ecrit de 2h30 : 2
Activités interdisciplinaires		Oral : 2 (points > 10) Evaluation en cours d'année	-	-
Mathématiques	3h	-	3h	Ecrit de 2h : 3
Sciences physiques et chimiques	3h	-	3h	Ecrit de 2h : 3
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	-	8h	Ecrit de 3h : 7
Projet technologique				Oral en cours d'année : 7
Biologie et physiopathologie humaines	3h	-	5h	Ecrit de 3h30 : 7
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Education physique et sportive	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1
Langue des signes française	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année

Poids des différentes matières au bac ST2S

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires et linguistiques

Matières des sciences humaines, économiques et sociales

Matières scientifiques

Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

Communication
Biologie
Mathématiques
Physique - Chimie

Qualités requises

Intérêt pour le secteur sanitaire ou social
Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de l'autonomie
Envie d'aider les personnes en difficulté
Goût pour le travail en équipe
Avoir des qualités relationnelles et le sens de la communication
Avoir des qualités de rigueur, d'ordre, de méthode et de discrétion

Description de quelques épreuves du bac ST2S

Histoire-Géographie

Epreuve identique à celle du bac STMG

Activités interdisciplinaires

Les thèmes des activités interdisciplinaires peuvent concerner tout fait de société posant des questions sanitaires et/ou sociales. L'ensemble de l'équipe pédagogique peut participer à la conception et à la mise en place des activités interdisciplinaires.

Les activités sont menées par petits groupes et organisées sur une durée de trois semaines réparties dans l'année scolaire. Cette épreuve porte les programmes de la classe de première des enseignements des sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines et mathématiques ou sciences physiques et chimiques.

L'épreuve a lieu en deux parties : une évaluation de la démarche personnelle et de l'investissement du candidat et une évaluation de la soutenance orale. L'épreuve donne lieu à une note sur 20 points. Seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

Évaluation de la démarche du candidat et de son investissement (notée sur 8 points).

La note, assortie d'une appréciation, est attribuée à chaque candidat par au moins deux professeurs en charge d'enseignements différents, ayant suivi les activités interdisciplinaires du groupe de candidats concerné.

Évaluation de la soutenance orale (notée sur 12 points).

La soutenance orale s'appuie sur un support dont le choix est laissé au groupe de candidats. Elle se compose de deux phases :

- une présentation collective, pendant laquelle chaque candidat du groupe expose une partie du travail, selon un déroulement librement choisi. Chaque candidat dispose d'une durée de 5 minutes

- un entretien individuel d'une durée de 10 minutes par candidat. Cet entretien porte sur l'ensemble de la présentation effectuée par le groupe.

Cette évaluation est réalisée par deux professeurs qui ont participé au suivi des activités interdisciplinaires.

Biologie et physiopathologie humaines

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes : mobiliser les connaissances du programme ; mobiliser le vocabulaire scientifique et médical ; analyser des documents ; interpréter des expériences ; argumenter scientifiquement et faire preuve d'esprit critique ; établir la relation structure-fonction aux différents niveaux : cellules, tissus, organes et appareils ; à partir d'un cas clinique, identifier une pathologie majeure, expliquer le principe de son diagnostic et présenter ses traitements ; rédiger avec clarté et rigueur.

Le sujet porte sur au moins deux des neuf chapitres du programme.

Le sujet comprend des questions liées ou indépendantes pouvant s'appuyer sur des documents (clichés d'imagerie médicale, photos, schémas, textes scientifiques, tableaux ou graphiques, etc.). Les questions appellent des réponses rédigées, structurées et argumentées, qui intègrent la restitution des connaissances dans une démarche de réflexion.

Les questions peuvent nécessiter des applications numériques, la réalisation et l'exploitation de tableaux, de graphiques et /ou de schémas.

Les questions portant sur le programme de la classe terminale sont indépendantes de celles qui relèvent du programme de la classe de première. Les questions relatives aux notions et compétences du programme de la classe de première ne constituent pas le ressort principal du sujet.

Le sujet, qui comporte huit annexes au maximum, n'excède pas dix pages.

Projet technologique

Le projet technologique, mené par un petit groupe d'élèves, consiste : soit en une analyse de tout ou partie d'une démarche de projet menée par une structure ayant une mission dans le champ de la santé ou du social ; soit en la conception d'un projet sanitaire ou social en lien avec une structure ayant une mission dans le champ de la santé ou du social ; les élèves mènent l'étude nécessaire au diagnostic. Ils inscrivent cette étude dans la conception du projet dans son ensemble. Les élèves utilisent différentes méthodes et outils d'investigation et de recherche. Des investigations sur le terrain peuvent être menées. Ils rendent compte du travail effectué dans le cadre d'un rapport.

L'épreuve de projet technologique comprend deux parties : la conduite du projet technologique, évaluée en cours d'année ; la soutenance du projet technologique, évaluée lors d'un oral terminal. Chacune de ces deux parties est notée sur 20 points. L'évaluation est individuelle.

Conduite du projet technologique (coefficient 4)

L'évaluation de la conduite du projet intervient au cours de l'année scolaire. La note est attribuée à chaque candidat par une commission d'évaluation composée du ou des professeurs qui ont suivi le déroulement du projet au cours de l'année.

Soutenance du projet technologique (coefficient 3)

La soutenance s'appuie sur le rapport et un support de communication.

Le rapport présente la démarche suivie et l'ensemble des résultats. Il est réalisé collectivement par le groupe d'élèves. Il comporte quinze pages maximum, annexes comprises. Outre le rapport, les candidats appuient leur soutenance sur un support numérique dont la conception et la réalisation sont laissées au choix du groupe.

La soutenance orale comporte deux étapes :

- une présentation collective, pendant laquelle chaque candidat du groupe expose une partie du travail, selon un déroulement librement choisi. Chaque candidat dispose d'une durée de présentation de 5 minutes

- un entretien individuel d'une durée de 10 minutes par candidat ; cet entretien porte sur l'ensemble du projet technologique ; le candidat est seul en présence de la commission d'évaluation.

Sciences et techniques sanitaires et sociales

Le sujet est constitué d'un dossier documentaire et de questions relatives aux publics, aux politiques sanitaires et sociales, aux dispositifs institutionnels. Le dossier documentaire est composé de textes, de graphiques, de tableaux, etc. Le sujet, qui ne contient pas plus de six annexes, n'excède pas six pages.

L'épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales permet d'évaluer les compétences suivantes : identifier et analyser les besoins de santé et de bien-être social des individus et des groupes ; caractériser un ou plusieurs faits sanitaires et sociaux ; mettre en évidence le lien entre une demande sociale et les politiques sanitaires et sociales, les dispositifs qui concourent à les mettre en œuvre et les institutions concernées ; mobiliser les connaissances du programme ; analyser, argumenter, synthétiser ; exploiter les documents avec pertinence (en particulier : sélectionner, trier et hiérarchiser les informations) ; rédiger avec clarté et rigueur.

Après le bac ST2S : quelques pistes

Universités

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

- L1 Humanités
- L1 Sociologie
- L1 Psychologie
- L1 Sciences de l'éducation
- L1 Sciences sociales
- L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Licences du domaine des sciences, technologie, santé

- L1 Sciences pour la santé
- L1 Sciences de la vie et de la terre
- L1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Licences du domaine des arts, lettres, langues

- L1 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- L1 Langues étrangères appliquées

DUT

DUT Génie biologique

- 5 options :
- Agronomie
 - Analyses biologiques et biochimiques
 - Diététique
 - Génie de l'environnement
 - Industries agroalimentaires et biologiques

DUT Carrières sociales

- 5 options :
- Animation sociale et socioculturelle
 - Assistance sociale
 - Education spécialisée
 - Gestion urbaine
 - Services à la personne

DUT Hygiène, sécurité, environnement

DUT Techniques de commercialisation

DUT Gestion des entreprises et des administrations

- Gestion des ressources humaines
- Gestion et management des organisations

DUT Carrières juridiques

DUT Gestion logistique et transport

BTS

BTS les plus adaptés

- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTS Economie sociale et familiale
- BTS Assistant de manager
- BTS Assistant de gestion PME-PMI

Avec un bon niveau scientifique

- BTS Analyses de biologie médicale
- BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologies
- BTS Diététique
- BTS Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie
- BTS Métiers des services à l'environnement
- DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (en 3 ans)

et vous pouvez envisager

- BTS Communication
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation, relation clientèle
- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- BTS Transport
- Année de mise à niveau en Hôtellerie en vue BTS Hôtellerie-Restauration

Etudes paramédicales

Ecoles paramédicales (en 3 à 4 ans)

- Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- Manipulateur en électroradiologie médicale
- Orthophoniste

Une année de préparation aux concours pour d'autres formations qui recrutent sur le programme de physique et biologie de Tale S

- Pédicure-podologue
- Orthoptiste
- Audioprothésiste
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Masseur kinésithérapeute

En 2 ans par alternance

- BP Préparateur en pharmacie
- Assistante dentaire
- Auxiliaire vétérinaire

En 1 an (Bac non obligatoire)

- Ecoles d'aides-soignants
- Ecoles d'auxiliaires de puériculture

Etudes sociales

Ecoles du secteur social : *sur concours*

- Assistant de service social
 - Educateur de Jeunes Enfants
 - Educateur spécialisé
- (Il existe aussi une année de préparation aux concours d'entrée dans ces écoles)

En 2 ans (Bac non obligatoire)

- Moniteur éducateur

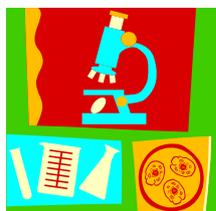
Autres formations

Formations du ministère de la jeunesse et des sports

- BEATEP : brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire
- BEES : brevet d'état d'éducateur sportif

Le bac STL : Sciences et technologies de laboratoire

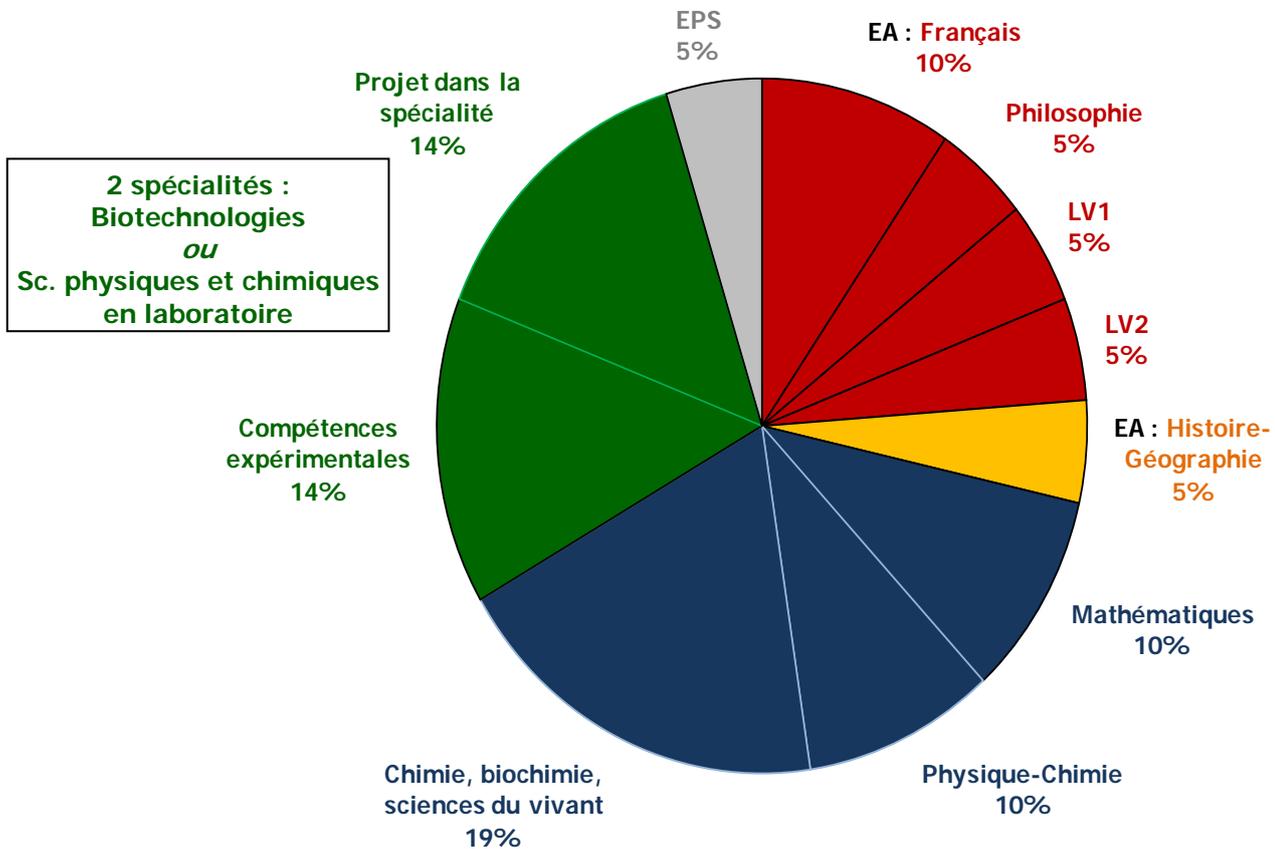
Affectation par procédure AFFELNET (voir à partir de la page 40)



	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	3h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	2h	Ecrit : 2
LV1 et LV2 (LV2 obligatoire pour la session 2017, facultative de 2013 à 2016) Oral : évaluation en cours d'année	3h	-	3h	LV1 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	2h	Oral de 20 mn : 2	-	-
Mathématiques	4h	-	4h	Ecrit de 4h : 4
Physique - Chimie	3h	-	4h	Ecrit de 3h : 4
Chimie - Biologie - Sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité	4h	-	5h	Ecrit de 4h : 8
Evaluation des compétences expérimentales (Mesure et expérimentation)	2h	-	10h	Pratique de 3h : 6
Projet en enseignement spécifique à la spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	6h	-		En cours d'année : 3 Oral de 15 mn : 3
Enseignement technologie en LV1	1h	-	1h	Oral : 2 (points > 10) Evaluation en cours d'année
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Education physique et sportive	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1 LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année
Langue des signes française	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	

Poids des différentes matières au bac STL

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires et linguistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques
Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

Physique - Chimie
Biochimie
Sciences du vivant

Qualités requises

Etre attiré par les études scientifiques (en particulier pour la biologie)
Avoir un goût affirmé pour les manipulations et l'observation
Etre organisé, méthodique, rigoureux et soigneux
Etre autonome et avoir l'esprit d'initiative
Avoir le sens du travail en équipe

[Sommaire](#)

Description de quelques épreuves du bac STL

Histoire-Géographie

Les cinq "sujets d'étude" étudiés en classe durant l'année scolaire figurent sur une liste qui est mise à la disposition de l'examineur avant l'épreuve". La première partie de l'épreuve porte sur une "question obligatoire" et la seconde partie sur un "sujet d'étude" parmi ceux indiqués sur la liste mise à disposition de l'examineur. L'épreuve est notée sur 20. Chacune des deux parties est notée sur 10 points.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat répond à une série de trois questions à réponse courte, se référant toutes à la même question obligatoire du programme. Durant la seconde partie de l'épreuve, le candidat analyse un document fourni par l'examineur et se référant à l'un des sujets d'étude indiqués sur la liste fournie. Il est guidé par une consigne écrite l'invitant à dégager l'intérêt du document pour la compréhension et la connaissance d'une dimension majeure du sujet d'étude.

Chimie-biochimie et sciences du vivant et Enseignement spécifique à la spécialité

L'épreuve comporte deux sous-épreuves indépendantes. Chacune de ces sous-épreuves est notée sur 20 points et est affectée d'un coefficient 4.

Sous-épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant (commune aux candidats des deux spécialités)

Cette sous épreuve comprend deux parties indépendantes.

- Première partie (notée sur 8 points) : Cette partie consiste en une mise en situation à partir d'un support documentaire. L'élève est questionné sur une ou plusieurs problématiques explicitement abordées dans le programme et est conduit à restituer des connaissances et à communiquer avec un langage scientifique rigoureux et des outils adaptés (graphes, schémas, organigrammes, etc.).

- Deuxième partie (notée sur 12 points) : Cette partie consiste, à partir d'un ensemble de ressources documentaires, à résoudre un problème scientifique ou émettre des hypothèses conduisant à une résolution plausible.

Sous-épreuve de la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire

Cette sous-épreuve procède d'une approche thématique, fondée sur les applications scientifiques et technologiques contemporaines, permettant d'articuler les connaissances et capacités citées dans le programme de l'enseignement spécifique à la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire en les contextualisant. A ce titre, elle s'appuie sur l'utilisation de documents.

Le sujet, composé de deux ou trois parties indépendantes, porte de manière équilibrée sur différents domaines du programme de l'enseignement spécifique à la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire des classes de première et terminales.

Sous-épreuve de la spécialité biotechnologies

A partir de documents présentant des informations scientifiques et techniques relatives aux domaines du programme de l'enseignement spécifique à la spécialité biotechnologies des classes de première et terminale, le candidat est amené à répondre à des questions permettant de valider les compétences transversales et technologiques du programme.

Evaluation des compétences expérimentales

Spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire (notée sur 20 points)

L'épreuve a pour objectif d'évaluer le candidat dans le cadre d'une démarche scientifique menée au laboratoire de physique-chimie.

Le candidat est évalué sur les six compétences suivantes :

- s'approprier : le candidat s'approprie la problématique du travail à effectuer et l'environnement matériel à l'aide d'une documentation

- analyser : le candidat justifie ou propose un protocole, propose un modèle ou justifie sa validité, choisit et justifie les modalités d'acquisition et de traitement des mesures

- réaliser : le candidat met en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité

- valider : le candidat identifie des sources d'erreur, estime l'incertitude sur les mesures à partir d'outils fournis et analyse de manière critique la cohérence des résultats

- communiquer : le candidat explique ses choix et rend compte de ses résultats sous forme écrite et orale

- être autonome et faire preuve d'initiative : le candidat exerce son autonomie et prend des initiatives avec discernement et responsabilité.

Au début de l'épreuve, le candidat tire au sort la situation dans laquelle il est évalué. Ces situations ont été vues en classe au cours du 3ème trimestre.

Spécialité biotechnologies (notée sur 20 points)

L'épreuve a pour objectif d'évaluer des compétences transversales et biotechnologiques dans le cadre d'une démarche expérimentale menée au laboratoire. Le candidat est évalué sur les six compétences suivantes :

- s'approprier : le candidat s'approprie la problématique du travail à effectuer et l'environnement matériel à l'aide d'un protocole et d'une documentation

- analyser : le candidat identifie les étapes clés d'un protocole en s'appuyant sur l'analyse du principe de la méthode, justifie ou propose un protocole

- réaliser : le candidat met en œuvre un protocole expérimental en respectant les bonnes pratiques de laboratoire avec un degré de technicité permettant d'obtenir des résultats exploitables

- valider : le candidat assure la qualité des résultats obtenus ; il identifie des sources d'erreur, estime l'incertitude sur les mesures à partir d'outils fournis et analyse de manière critique la cohérence des résultats

- communiquer : le candidat explique ses choix et rend compte de ses résultats sous forme écrite et orale

- être autonome et faire preuve d'initiative : le candidat exerce son autonomie et prend des initiatives avec discernement et responsabilité. Il met en œuvre la démarche de prévention et contribue au développement durable et à la gestion des déchets.

Au début de l'épreuve, le candidat tire au sort la situation dans laquelle il est évalué. Ces situations ont été vues en classe au cours du 3ème trimestre.

Projet en enseignement spécifique à la spécialité

C'est une épreuve orale, évaluée en cours d'année, en deux parties : conduite du projet et présentation du projet

Le projet, de sa conception jusqu'à sa réalisation concrète, est caractérisé par un travail qui est en partie collectif. Le candidat est évalué sur les compétences suivantes : s'approprier une problématique ; proposer une ou plusieurs démarches visant à valider la ou les hypothèses formulées ; mettre en œuvre une procédure de résolution incluant une activité expérimentale ou les activités techniques nécessaires ; produire un document présentant la démarche, les solutions techniques et les résultats obtenus, ce document pouvant faire appel à différents formats, numériques ou non ; préparer et soutenir une présentation orale sur le sujet traité.

Conduite du projet (notée sur 10 points)

Une note est attribuée à chaque candidat par les professeurs qui ont suivi le déroulement du projet au cours de l'année. Cette note est accompagnée d'appréciations détaillées pour chacune des compétences évaluées.

Présentation du projet (notée sur 10 points)

La présentation du projet consiste en la réalisation d'un rapport de projet (noté sur 4 points) et une soutenance orale (notée sur 6 points).

Le rapport de projet est réalisé par le groupe d'élèves qui a conduit le projet. Il comporte quinze pages au maximum, annexes comprises.

La soutenance orale du projet a lieu en deux parties :

- une présentation collective, qui peut comprendre la présentation d'une expérience, pendant laquelle chaque candidat du groupe expose une partie du projet, selon un déroulement librement choisi. Chaque candidat dispose d'une durée de 5 minutes

- un entretien individuel d'une durée de 10 minutes par candidat. Cet entretien porte sur l'ensemble du projet.

[Sommaire](#)

Après le bac STL : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE TB (pour la spécialité Biotechnologies)

Pour préparer

- les concours aux grandes écoles d'ingénieurs en agronomie, techniques agricoles ou horticulture

- les concours aux 4 écoles nationales vétérinaires

- les concours aux grandes écoles en agroalimentaire, biotechnologie et génie biomédical du réseau Polytech

CPGE TPC (pour la spécialité Sciences physiques et chimiques en laboratoire SPCL)

Pour préparer le concours CCP-TPC pour 14 écoles d'ingénieurs de chimie et de génie chimique appartenant à la Fédération Gay-Lussac et 3 autres écoles d'ingénieurs

CPGE TSI (Technologie et sciences industrielles). Pour SPCL

Pour préparer les concours d'entrée d'environ 80 grandes écoles d'ingénieurs

Universités

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine des sciences, technologie, santé

L1 Sciences pour la santé

L1 Sciences de la vie et de la terre

L1 Sciences pour l'ingénieur

L1 Physique

L1 Chimie

L1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

L1 Sociologie

L1 Psychologie

L1 Sciences sociales

DUT

DUT Hygiène, sécurité, environnement

DUT Génie biologique

5 options :

- Agronomie

- Analyses biologiques et biochimiques

- Diététique

- Génie de l'environnement

- Industries agroalimentaires et biologiques

DUT Chimie

DUT Génie chimique (surtout SPCL)

DUT Génie des procédés (surtout SPCL)

DUT Génie thermique et énergie (surtout SPCL)

DUT Mesures physiques (surtout SPCL)

DUT Science et génie des matériaux (surtout SPCL)

DUT Techniques de commercialisation

DUT Carrières sociales (5 options) :

Animation sociale et socioculturelle, Assistance sociale,

Education spécialisée, Gestion urbaine, Services à la personne

BTS

BTS les plus adaptés

BTS Technico-commercial

BTS Métiers des services à l'environnement

BTS Bioanalyses et contrôles

BTS Biotechnologies

BTS Analyses de biologie médicale

BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologies

BTS Qualité dans les industries alimentaires et bioindustries

BTS Sciences et technologies des aliments

BTS Métiers de l'eau

BTS Chimiste

BTS Contrôle industriel et régulation automatique (SPCL)

BTS Industries plastiques Europlastic (surtout SPCL)

BTS Peintures, encres et adhésifs (surtout SPCL)

BTS Traitement des matériaux (surtout SPCL)

BTS Génie optique (surtout SPCL)

BTS Diététique

BTS Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie

DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (en 3 ans)

et vous pouvez envisager

BTS Economie sociale et familiale

BTS Management des unités commerciales

BTS Négociation, relation clientèle

BTS Transport

• Année de mise à niveau en Hôtellerie en vue BTS Hôtellerie-Restauration

Ecoles d'ingénieurs post-bac

Des écoles d'ingénieurs accueillent sur dossier et/ou concours et/ou entretien les bacheliers STL surtout SPCL

- Les INSA Lyon et Toulouse (Public)

- L'université de technologie de Belfort Montbéliard (Public)

- 20 écoles du concours GEIPI Polytech (Public)

- Les CPP de Grenoble, Nancy, Toulouse et Bordeaux (Public)

- 3 écoles du réseau FESIC (Privé)

- Des écoles du concours ALPHA (Privé) y compris STL Biotech.

- Des écoles à concours propres (ISTOM, LaSalle Beauvais)

Etudes paramédicales

Ecoles paramédicales (en 3 à 4 ans)

- Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)

- Manipulateur en électroradiologie médicale

Une année de préparation aux concours pour d'autres formations qui recrutent sur le programme de physique et biologie de Tale S : Pédiacre-podologue, Orthoptiste, Audioprothésiste, Psychomotricien, Ergothérapeute, Masseuse kinésithérapeute

BP Préparateur en pharmacie (2 ans par alternance)

Assistante dentaire, Auxiliaire vétérinaire

En 1 an (Bac non obligatoire)

Ecoles d'aides-soignants, Ecoles d'auxiliaires de puériculture

Etudes sociales

Ecoles du secteur social : sur concours

- Assistant de service social, Educateur de Jeunes Enfants,

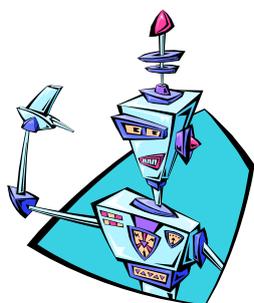
Educateur spécialisé (*Il existe aussi une année de préparation aux concours d'entrée dans ces écoles*)

- En 2 ans (Bac non obligatoire) : Moniteur éducateur

[Sommaire](#)

Le bac STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Affectation par procédure AFFELNET (voir à partir de la page 40)

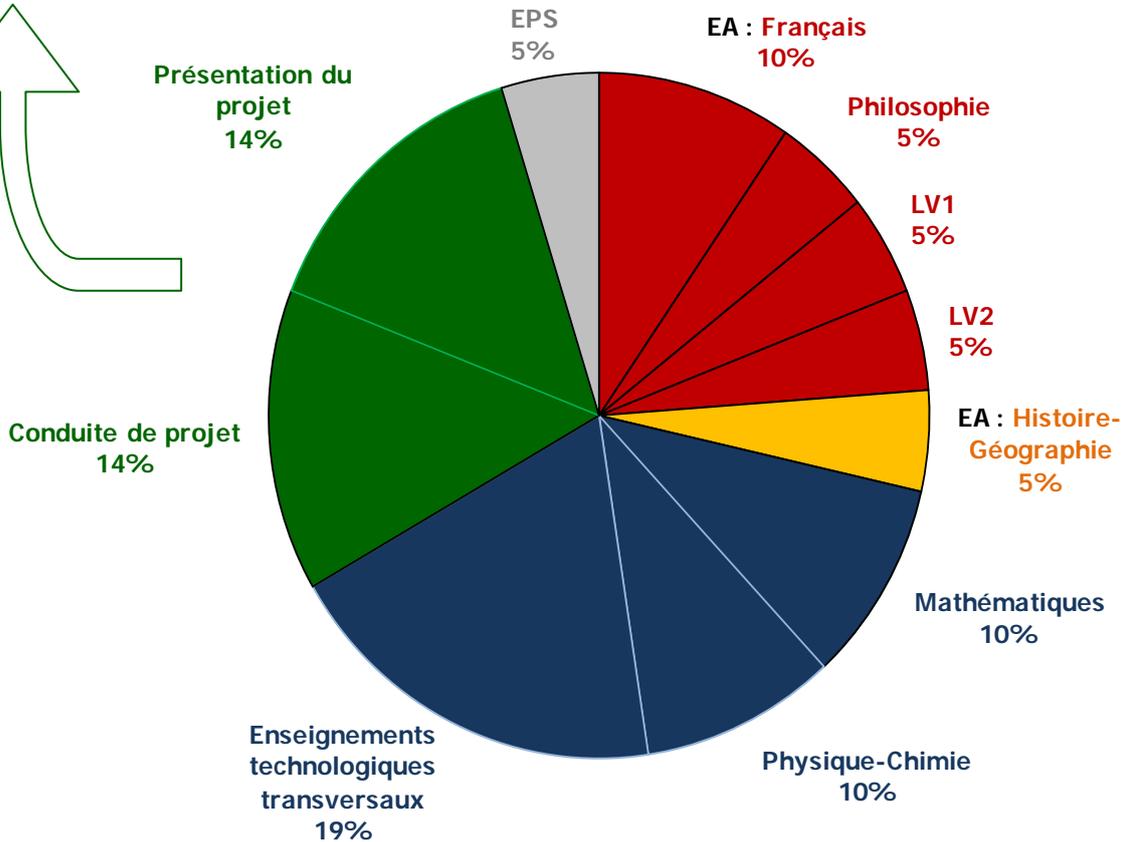
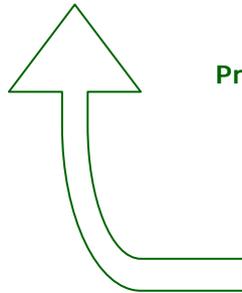


	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	3h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	2h	Ecrit de 4h : 2
LV1 et LV2 (LV2 obligatoire pour la session 2017, facultative de 2013 à 2016) Oral : évaluation en cours d'année	3h	-	3h	LV1 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	2h	Oral de 20 mn : 2	-	-
Mathématiques	4h		4h	Ecrit de 4h : 4
Physique - Chimie	3h		4h	Ecrit de 3h : 4
Enseignements technologiques transversaux	7h		5h	Ecrit de 4h : 8
Enseignement technologie en LV1	1h		1h	Oral : 2 (points > 10) Evaluation en cours d'année
Projet en enseignements spécifique à la spécialité : architecture et construction ou énergies et environnement ou innovation technologique et éco-conception ou systèmes d'information et numérique	5h		9h	En cours d'année : 6 Oral de 20 mn : 6
Education physique et sportive	2h		2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Langue des signes française	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1
Education physique et sportive	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année

Poids des différentes matières au bac STI2D

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère

4 spécialités :
Architecture et construction
Énergies et développement durable
Innovation technologique et éco-conception
Système d'information et numérique



Matières littéraires et linguistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques
Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

Mathématiques
Sciences physiques
Systèmes industriels

Qualités requises

Etre attiré par la conception de produits innovants
Avoir l'esprit d'initiative
Avoir le sens de la communication, de l'ordre, de la rigueur et de la méthode
Avoir de la curiosité pour les nouvelles technologies
Aimer les expérimentations et les manipulations
Savoir travailler en autonomie et en équipe

Description de quelques épreuves du bac STI2D

Histoire-Géographie

Les cinq "sujets d'étude" étudiés en classe durant l'année scolaire figurent sur une liste qui est mise à la disposition de l'examineur avant l'épreuve". La première partie de l'épreuve porte sur une "question obligatoire" et la seconde partie sur un "sujet d'étude" parmi ceux indiqués sur la liste mise à disposition de l'examineur. L'épreuve est notée sur 20. Chacune des deux parties est notée sur 10 points.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat répond à une série de trois questions à réponse courte, se référant toutes à la même question obligatoire du programme. Durant la seconde partie de l'épreuve, le candidat analyse un document fourni par l'examineur et se référant à l'un des sujets d'étude indiqués sur la liste fournie. Il est guidé par une consigne écrite l'invitant à dégager l'intérêt du document pour la compréhension et la connaissance d'une dimension majeure du sujet d'étude.

Épreuve relative aux enseignements technologiques transversaux

Le candidat est évalué dans une démarche d'analyse, de modélisation et de synthèse.

Au cours de l'épreuve, le candidat est conduit à exploiter des graphes, tableaux de données, chronogrammes et simulations numériques ; valider des modèles et analyser des écarts avec la réalité ; argumenter ses choix ; réaliser des schémas, croquis et algorithmes ; rédiger des commentaires et des propositions en utilisant un vocabulaire technique précis et un langage adapté.

L'épreuve se décompose en deux parties indépendantes :

- un exercice relevant d'une approche ciblée sur un problème technique particulier, d'une durée d'une heure
- une analyse d'un système pluritechnique, d'une durée de trois heures.

L'exercice s'appuie sur tout ou partie d'un système simple à aborder et à analyser. Il porte sur un problème technique unique, relatif à un point précis du programme. Ce problème technique et ce point de programme ne sont pas repris dans l'analyse de système pluritechnique.

L'analyse d'un système pluritechnique s'appuie sur un support plus complexe, permettant plusieurs analyses, relevant de différents points du programme des enseignements technologiques transversaux.

Le sujet, d'une dizaine de pages au maximum, comporte des documents techniques qui mettent en situation le ou les systèmes dans leur environnement d'utilisation et indiquent leurs principales performances ainsi que les éléments déterminants de leurs cahiers des charges en vue de la résolution des problèmes posés. Il comporte également, en tant que de besoin, des documents réponses.

Épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité

L'épreuve est composée de deux parties dont l'une se tient en cours d'année (conduite de projet et revues de projet - coefficient 6) et l'autre dans le cadre d'une épreuve terminale (présentation du projet - coefficient 6).

- l'évaluation, en cours d'année, faite par l'équipe pédagogique au cours de la conduite du projet, porte sur la totalité des compétences déclinées dans le programme des enseignements spécifiques à la spécialité et vise à mesurer la capacité de l'élève à concevoir et valider des solutions techniques

- l'évaluation faite, lors de la présentation du projet, porte sur la capacité du candidat à communiquer sur les choix techniques effectués, à justifier ces choix sous l'angle du développement durable et/ou de l'innovation technologique et à analyser les résultats obtenus relativement au cahier des charges du projet.

Conduite de projet et revues de projet évaluées en cours d'année. Cette partie de l'épreuve est notée sur 20.

L'évaluation porte sur le programme de l'enseignement spécifique à la spécialité. Elle est conduite par le ou les enseignants de technologie responsables du suivi du projet, qui évaluent le travail individuel du candidat au sein du groupe de projet.

Présentation du projet lors de l'oral terminal. Durée : 20 minutes. Cette partie d'épreuve est notée sur 20.

L'évaluation de cette partie d'épreuve porte sur l'ensemble des programmes de technologie de la série STI2D. Elle est menée par deux enseignants de technologie qui n'ont pas suivi le projet du candidat et dont l'un n'est pas de la spécialité du candidat. Dans la mesure du possible, il s'agit de professeurs extérieurs à l'établissement du candidat.

Dix jours ouvrables avant le début de l'épreuve, le candidat transmet au centre d'examen un support numérique de présentation orale, qui peut inclure des cartes heuristiques, diaporamas, sites Internet, poster, fichiers CAO, etc. Ce document présente son travail personnel, issu de la répartition des tâches à l'intérieur du groupe du projet. Il peut s'appuyer sur les choix collectifs effectués et les résultats globaux obtenus par l'équipe.

L'épreuve débute par la présentation orale du projet mené au cours de l'année. Cette présentation, d'une durée maximale de 10 minutes s'appuie sur le support numérique préalablement transmis. Elle est suivie d'un dialogue avec les interrogateurs d'une durée de 10 minutes.

Épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1 (Épreuve orale, évaluée en cours d'année).

Seuls sont pris en compte pour l'examen du baccalauréat les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.

L'épreuve porte sur les compétences de communication en langue vivante 1 dans le contexte de la réalisation du projet technologique.

Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en langue vivante 1 différents problèmes techniques auxquels il a été confronté au cours du déroulement du projet et à expliquer en langue vivante 1 les choix effectués. Les problèmes exposés sont choisis par le candidat.

Cette épreuve se déroule en deux parties. La première prend place tout au long de l'année, dans le cadre de la conduite du projet. La seconde partie est ponctuelle et se tient au cours du troisième trimestre. Chaque partie est notée sur 10 points.

Après le bac STI2D : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE TSI (Technologie et sciences industrielles)
Pour préparer les concours d'entrées d'environ 80 grandes écoles d'ingénieurs ou pour une entrée en 3ème année universitaire

Universités

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine des sciences, technologie, santé

- L1 Sciences pour l'ingénieur
- L1 Sciences et technologies
- L1 Physique
- L1 Electronique
- L1 Energie électrique
- L1 Mécanique
- L1 Génie civil
- L1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

DUT

- DUT Génie électrique et informatique industrielle
- DUT Réseaux et télécommunications
- DUT Informatique
- DUT Génie mécanique et productique
- DUT Génie industriel et maintenance
- DUT Qualité, logistique industrielle et organisation
- DUT Science et génie des matériaux
- DUT Mesures physiques
- DUT Génie thermique et énergie
- DUT Hygiène, sécurité, environnement
- DUT Métiers du multimédia et de l'internet
- DUT Packaging, emballage et conditionnement
- DUT Statistique et informatique décisionnelle
- DUT Chimie
- DUT Génie chimique
- DUT Génie des procédés
- DUT Génie civil

Ecoles d'ingénieurs post-bac

De nombreuses écoles d'ingénieurs accueillent sur dossier et/ou concours et/ou entretien les bacheliers STI2D :

- Les INSA Lyon et Toulouse (Public)
- L'université de technologie de Belfort Montbéliard (Public)
- 20 écoles du concours GEIPI Polytech (Public)
- Les CPP de Grenoble, Nancy, Toulouse et Bordeaux (Public)
- Ecoles des réseaux FESIC, FESIC ICAM et FESIC ECAM (Privé)
- Les 6 écoles du concours AVENIR (Privé)
- Les écoles du concours ADVANCE (Privé)
- Les écoles du concours ALPHA (Privé)
- Les écoles d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) de Caen, Cachan et de Metz pour les STI2D AA (Privé)
- Des écoles à concours indépendants (Public et Privé)

BTS

Bâtiment, travaux publics, architecture

- BTS Agencement de l'environnement architectural
- BTS Aménagement finition
- BTS Bâtiment
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- BTS Etude et économie de la construction
- BTS Géomètre topographe
- BTS Travaux publics

Energies et environnement

- BTS Conception et réalisation de systèmes automatisés
- BTS Contrôle des rayonnements ionisants et appli. protection
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Electrotechnique
- BTS Fluides, énergies, domotiques
- BTS Métiers des services à l'environnement

Maintenance, mécanique, matériaux

- BTS Aéronautique
- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception de produits industriels
- BTS Conception et industrialisation en microtechniques
- BTS Conception et réalisation de carrosseries
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Conception et réalisation de en chaudronnerie industrielle
- BTS Construction navale
- BTS Constructions métalliques
- BTS Etude et réalisation d'outillages de mise en forme des mat^x
- BTS Génie optique
- BTS Industrialisation des produits mécaniques
- BTS Moteurs à combustion interne
- BTSA Génie des équipements agricoles

Audiovisuel, électronique, informatique, télécoms

- BTS Communication et industries graphiques
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Métiers de l'audiovisuel
- BTS Services informatiques aux organisations
- BTS Systèmes numériques

Autres

- BTS Opticien lunetier
- BTS Technico-commercial

Autres formations

Ecoles d'architecture : avec un bon niveau en maths et dessin

Certaines écoles de **Commerce et Gestion** en 4 ou 5 ans après bac :

Admission sur concours communs ou concours propres

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres de commerce : *Admission sur concours communs ou concours propres*

Certaines écoles paramédicales : *sur concours*
Infirmier, orthophoniste...

Ecoles du secteur social : *sur concours*

- Assistant de service social
- Educateur de Jeunes Enfants
- Educateur spécialisé

[Sommaire](#)

Le bac STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

[Admission sur dossier](#)



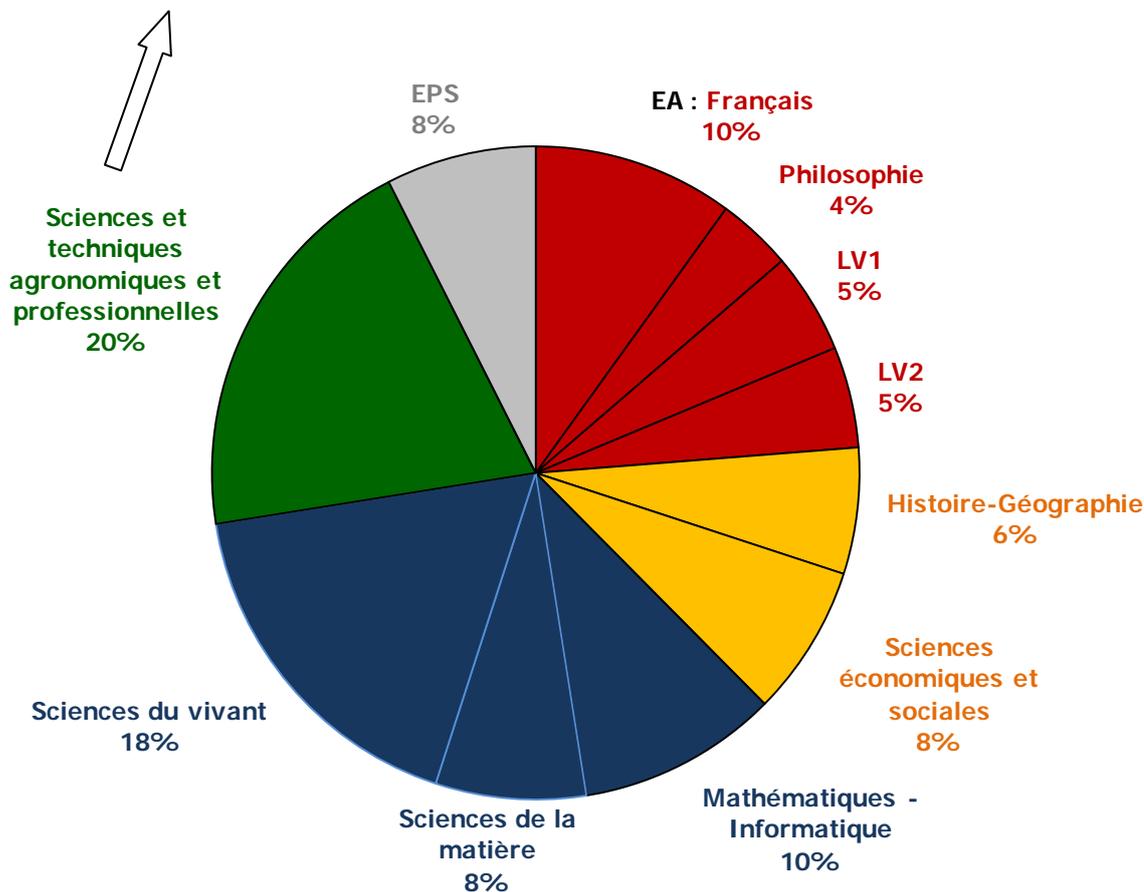
	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	2h	Ecrit : 3 En cours d'année : 1	-	-
Philosophie	1h	-	1h	Ecrit : 1 En cours d'année : 0,5
LV1 et LV2	3h30	-	3h30	Oral : 1+1 En cours d'année : 1+1
Histoire - Géographie	1h45	-	1h45	Ecrit : 2 En cours d'année : 0,5
Sciences économiques, sociales et de gestion	1h45	-	1h45	Ecrit : 2 En cours d'année : 1
Education socioculturelle	1h30		1h30	
Mathématiques	2h30		2h30	
Technologie de l'informatique et du multimédia	0h30		0h30	Ecrit : 3 En cours d'année : 1
Sciences de la matière (Physique - Chimie)	2h15	-	2h15	Ecrit : 2 En cours d'année : 1
Sciences du vivant (Biologie - Ecologie)	2h30	-	2h30	Ecrit : 4 En cours d'année : 3
Sciences et techniques agronomiques	1h45	-	1h45	Oral sur dossier : 5 En cours d'année : 3
Sciences et techniques professionnelles	3h		3h	
Activités pluridisciplinaires	2h30	-	2h30	
Education physique et sportive	2h30	-	2h30	Pratique : 3 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Langue vivante 3		-		Points > 10
Pratiques physiques et sportives	3h	-	3h	
Hippologie et équitation		-		
Pratiques sociales et culturelles		-		
Pratiques professionnelles	3h	-	3h	

[Sommaire](#)

Poids des différentes matières au bac STAV

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère

5 spécialités :
Aménagement et valorisation des espaces
Services en milieu rural
Sciences et technologies des équipements
Technologies de la production agricole
Transformation des produits alimentaires



Matières littéraires et linguistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques
Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

Mathématiques
Sciences de la matière
Sciences du vivant
Enseignement agricole

Qualités requises

Intérêt pour la biologie, l'écologie, l'agriculture,
l'environnement et l'agroalimentaire
Goût pour les applications concrètes et les travaux pratiques
Capacité à exercer une réflexion critique et organisationnelle
Aimez le cadre et l'art de vivre en milieu rural

[Sommaire](#)

Description de quelques épreuves du bac STAV

Histoire-Géographie

L'épreuve comporte deux parties inégales portant sur l'une et l'autre discipline :

Partie 1 : Un contrôle de connaissances (localisation, réponse brève à une ou à des question(s) de cours).

Cette première partie vise à vérifier la bonne maîtrise des connaissances du candidat. Elle est notée sur 8 points.

Partie 2 : Deux sujets au choix portant sur un ou des documents en nombre limité (3 au maximum) accompagnés de questions guidant l'analyse et la réflexion des candidats. Cette deuxième partie vise à évaluer la capacité des candidats à faire une analyse historique ou géographique, à conduire une réflexion sur un aspect précis du monde contemporain et à s'exprimer convenablement à l'écrit. Elle est notée sur 12 points.

Technologies

Epreuve ponctuelle terminale de soutenance d'un dossier technologique (pour tous les candidats)

Une formation technologique a pour but non seulement de faire acquérir les bases scientifiques, économiques et sociales d'un « domaine », mais encore de rendre capable les élèves de conduire une réflexion sur les techniques et leur utilisation.

Le dossier technologique a pour objectif de définir, analyser et discuter, à l'aide d'arguments scientifiques, techniques et socio-économiques, une problématique. C'est un travail de réflexion et d'investigation conduit, individuellement, sur une préoccupation contextualisée. La nature de l'Espace d'Initiative Local (EIL) suivi par le candidat définit le champ des sujets d'étude.

L'épreuve permet d'évaluer les capacités suivantes :

- communiquer à l'écrit et à l'oral
- formuler une problématique à partir d'une situation concrète
- mobiliser des éléments de réponse au regard d'une problématique

L'épreuve comporte :

- la production d'un dossier écrit individuel ;
- un échange oral avec un jury : présentation du dossier par le candidat, interrogation sur le dossier.

EIL « Technologies de la production agricole »

La problématique porte sur un sujet lié aux productions animales, aux productions végétales ou à l'intersection de ces 2 domaines.

Dans le cas de l'orientation vers les productions animales, la problématique porte sur toute espèce domestique au sens large, c'est-à-dire toute espèce qui fait l'objet d'élevage à des fins économiques. Ne sont de ce fait exclus ni les équidés, ni les espèces relevant de l'aviculture, de l'aquaculture, de l'élevage de gibier ou de l'élevage des animaux de compagnie... Il faut cependant souligner que la problématique doit impérativement se rapporter à des questions d'élevage et de valorisation des animaux.

Dans le cas de l'orientation vers les productions végétales, la problématique porte sur un sujet agronomique pouvant être lié à tout type de culture conduite avec un objectif de production, incluant horticulture, arboriculture, viticulture, cultures spécialisées ou association d'espèces comme par exemple « l'agroforesterie ». Le terme production doit être considéré dans une acception large incluant aussi bien la production de biens agricoles que celle, par exemple, de services écosystémiques.

Dans tous les cas, le choix peut se porter sur des questions de qualité des productions dans la mesure où la problématique fait expressément référence à des façons de produire.

EIL « Transformation alimentaire »

La problématique porte sur un sujet lié :

- à un procédé de fabrication,
- à la mise en œuvre du management de la qualité dans l'entreprise,
- au contrôle qualité.

La problématique peut également porter sur la relation du produit au territoire, sur la politique environnementale de l'entreprise ou sur la situation de l'entreprise par rapport au marché du produit concerné.

EIL « Aménagement et valorisation des espaces »

La problématique peut porter au choix sur :

- un aménagement paysager, un aménagement hydraulique, un aménagement aquatique, la gestion et la valorisation des espaces et des populations animales et végétales, la gestion des espaces forestiers et boisés.
- elle peut également porter sur plusieurs de ces secteurs quant il y a interaction entre ceux-ci.

L'analyse doit être contextualisée, dans le temps, dans l'espace et dans les dynamiques de territoire concernées. Il est important de privilégier des approches systémiques et pluridisciplinaires : analyse paysagère, analyse des ressources, analyse des jeux d'acteurs... Il convient de dégager les objectifs et les logiques auxquels répondent les aménagements ou les actions de gestion et de valorisation des espaces étudiés. On peut mesurer le degré d'appropriation par des usagers ou des ayants-droit, aborder les aspects culturels, sociologiques, relationnels ou de communication tout comme les aspects techniques. L'analyse conduite intègre une réflexion citoyenne.

EIL « Sciences et technologies des équipements »

La problématique porte sur un équipement, une série d'équipements ou une installation en lien avec un chantier ou un atelier. Les équipements qui constituent le support d'étude sont choisis parmi ceux qui sont concernés par la mise en œuvre d'une production, d'une transformation, d'un aménagement paysager, hydraulique et/ou aquatique et forestier.

EIL « Services en milieu rural »

La problématique porte sur une activité du secteur des services qui privilégie la mise en relation entre des besoins des personnes du milieu rural et une structure économique et sociale pouvant y répondre. Les organisations répondant à ce champ peuvent être des organismes publics, des entreprises ou des associations. Il peut être intéressant par exemple de retenir une problématique permettant :

- d'appréhender de façon générale le fonctionnement d'un service
- de situer un service dans le contexte d'une organisation ou d'un territoire
- d'observer la mise en œuvre du management de la qualité dans une organisation
- d'observer la stratégie d'une organisation par rapport à son environnement
- d'observer la mise en œuvre d'une politique sociale ou familiale dans un contexte territorial
- de situer une organisation par rapport à son marché
- d'analyser la politique commerciale d'une organisation.

Après le bac STAV : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE TB (Technologie Biologie)

Pour préparer

- les concours aux grandes écoles d'ingénieurs en agronomie, techniques agricoles ou horticulture
- les concours aux 4 écoles nationales vétérinaires

Ecoles d'ingénieurs post-bac

Quelques écoles d'ingénieurs accueillent sur dossier et/ou concours et/ou entretien les bacheliers STAV

- AGROCAMPUS OUEST (Public)
 - Rennes : Agroalimentaire
 - Angers : Horticulture et Paysage
- ENSNP Blois : Architecture du paysage (Public)
- ESAIP Angers du réseau FESIC (Privé)
- 4 écoles du réseau FESIA : EI Purpan Toulouse, ESA Angers, ISA Lille et ISARA Lyon (Privé)
- 1 école du concours Alpha ; ESITPA Mont St Aignan (Privé)
- 2 écoles à concours propres : ISTOM Cergy, LaSalle Beauvais (Privé)

Université

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine des sciences, technologie, santé

- L1 Sciences pour la santé
- L1 Sciences de la vie et de la terre
- L1 Biologie
- L1 Chimie
- L1 Physique
- L1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

- L1 Sociologie
- L1 Psychologie
- L1 Sciences sociales

DUT

DUT Génie biologique

5 options :

- Agronomie
- Analyses biologiques et biochimiques
- Diététique
- Génie de l'environnement
- Industries agroalimentaires et biologiques

DUT Hygiène, sécurité, environnement

DUT Techniques de commercialisation

DUT Carrières sociales (5 options) :

Animation sociale et socioculturelle, Assistance sociale, Education spécialisée, Gestion urbaine, Services à la personne

BTSA et BTS

- BTSA Agronomie
- BTSA Productions Végétales
- BTSA Aménagements Paysagers
- BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation
- BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
- BTSA Aquacultures
- BTSA Développement, animation des territoires ruraux
- BTSA Développement de l'agriculture des pays chauds
- BTSA Génie des équipements agricoles
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Gestion forestière
- BTSA Productions horticoles
- BTSA Productions animales
- BTSA Sciences et technologies des aliments
- BTSA Technico-commercial
- BTSA Viticulture-Œnologie

- BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles
- BTS Analyses de biologie médicale
- BTS Bioanalyses et Contrôles
- BTS Métiers des Services à l'Environnement
- BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries
- BTS Technico-commercial

Etudes paramédicales

Ecoles paramédicales (en 3 à 4 ans)

- Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- Manipulateur en électroradiologie médicale

Une année de préparation aux concours pour d'autres formations qui recrutent sur le programme de physique et biologie de Tale S : Pédiatre-podologue, Orthoptiste, Audioprothésiste, Psychomotricien, Ergothérapeute, Masseur kinésithérapeute

BP Préparateur en pharmacie (2 ans par alternance)
Assistante dentaire, Auxiliaire vétérinaire

En 1 an (Bac non obligatoire)
Ecoles d'aides-soignants, Ecoles d'auxiliaires de puériculture

Etudes sociales

Ecoles du secteur social : *sur concours*

- Assistant de service social, Educateur de Jeunes Enfants, Educateur spécialisé (*Il existe aussi une année de préparation aux concours d'entrée dans ces écoles*)
- En 2 ans (Bac non obligatoire) : Moniteur éducateur

Autres formations

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres de commerce : *Admission sur concours communs ou concours propres*

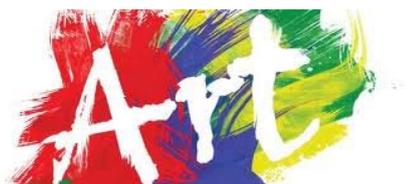
Formations du ministère de la jeunesse et des sports

- BEATEP : brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire
- BEES : brevet d'état d'éducateur sportif

[Sommaire](#)

Le bac STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués

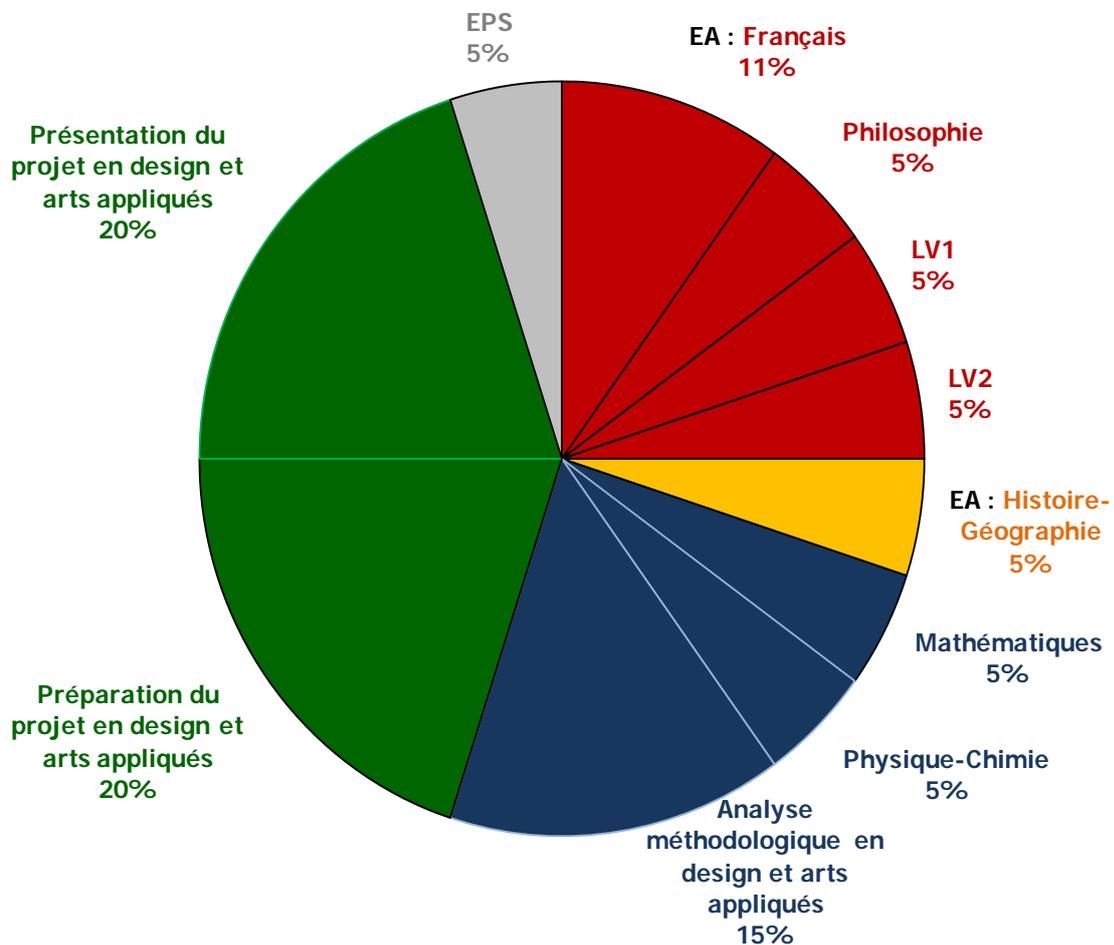
Admission sur dossier (peu de places pour une entrée en Première)



	Première		Terminale	
	Horaire	Epreuves anticipées	Horaire	Coefficients au bac
Enseignements obligatoires				
Français	3h	Ecrit de 4h : 2 Oral de 20 mn : 2	-	-
Philosophie	-	-	2h	Ecrit de 4h : 2
LV1 et LV2 (LV2 obligatoire pour la session 2017, facultative de 2013 à 2016) Oral : évaluation en cours d'année	3h	-	3h	LV1 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn LV2 : 2 Ecrit de 2h, Oral de 20 mn
Histoire - Géographie	2h	Oral de 20 mn : 2	-	-
Mathématiques	3h	-	3h	Ecrit de 3h : 2
Physique - Chimie	3h	-	2h	Ecrit de 2h : 2
Analyse méthodique en design et arts appliqués	13h	-	17h	Ecrit de 4h : 6
Projet en design et arts appliqués				En cours d'année : 8 Oral de 20 mn : 8
Design et arts appliqués en LV1	1h	-	1h	Oral : 2 (points > 10) Evaluation en cours d'année
Education physique et sportive	2h	-	2h	Pratique : 2 Evaluation en cours d'année
Accompagnement personnalisé	2h	-	2h	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	-	10h annuelles	-
Options facultatives - 2 options facultatives au plus parmi :				
Langue des signes française	3h	-	3h	Points > 10 x 2 pour l'option 1
Education physique et sportive	3h	-	3h	
Arts (au choix parmi Arts plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)	3h	-	3h	LSF : Oral de 20 mn Arts : Oral de 30 à 40 mn EPS : en cours d'année

Poids des différentes matières au bac STD2A

EA : Epreuves anticipées passées en 1ère



Matières littéraires et linguistiques
Matières des sciences humaines, économiques et sociales
Matières scientifiques
Enseignement de spécialité technologique

Les points forts

Mathématiques
 Sciences physiques
 Design et arts appliqués

Qualités requises

Etre intéressé par les applications de l'art (graphisme, mode, design...), par la conception et la réalisation d'objets (vêtement, meubles...) ou d'espace
 Avoir l'esprit ouvert, créatif et curieux dans tous les domaines
 Savoir regarder, être à l'affût des nouveautés
 Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
 Avoir une bonne aptitude à la communication
 Goût pour les sciences et les techniques

[Sommaire](#)

Description de quelques épreuves du bac STD2A

Histoire-Géographie

Les cinq "sujets d'étude" étudiés en classe durant l'année scolaire figurent sur une liste qui est mise à la disposition de l'examineur avant l'épreuve". La première partie de l'épreuve porte sur une "question obligatoire" et la seconde partie sur un "sujet d'étude" parmi ceux indiqués sur la liste mise à disposition de l'examineur. L'épreuve est notée sur 20. Chacune des deux parties est notée sur 10 points.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat répond à une série de trois questions à réponse courte, se référant toutes à la même question obligatoire du programme. Durant la seconde partie de l'épreuve, le candidat analyse un document fourni par l'examineur et se référant à l'un des sujets d'étude indiqués sur la liste fournie. Il est guidé par une consigne écrite l'invitant à dégager l'intérêt du document pour la compréhension et la connaissance d'une dimension majeure du sujet d'étude.

Analyse méthodique en design et arts appliqués

En s'appuyant sur plusieurs documents relatifs aux questions historiques, esthétiques et d'évaluer les compétences suivantes :

- analyser des ressources iconographiques, textuelles et graphiques à des fins de compréhension et d'appropriation
- situer les repères historiques et contemporains de la création artistique
- reconnaître les principales étapes de l'histoire des techniques et des évolutions technologiques (prise en compte des contraintes environnementales et économiques d'un contexte donné)
- articuler des savoirs généraux, scientifiques, artistiques et techniques.

L'épreuve consiste en une analyse méthodique de documents concomitants et articulés entre eux. Ces investigations sont induites par un croisement d'œuvres et de productions puisées dans les différents champs du design et des arts appliqués. Le sujet est élaboré de telle sorte que le candidat puisse conduire une analyse des contextes historique, esthétique et technologique. Il donne lieu à une appropriation raisonnée et synthétique.

Ces documents peuvent être de toute nature : iconographique, technique, textuelle, etc. Leur nombre est limité à quatre.

Projet en design et arts appliqués

L'évaluation des compétences du candidat porte sur la dimension pluridisciplinaire et transversale du programme d'enseignement de design et arts appliqués. L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- mettre en œuvre des méthodes d'investigation
- repérer les étapes qui constituent les démarches de conception et de réalisation d'un produit ou d'une création
- exploiter ces démarches et en justifier les logiques
- identifier et distinguer un problème de design : situer un besoin, analyser une demande, synthétiser des informations de différentes natures, explorer des modes d'intervention
- identifier, expérimenter et exploiter diverses méthodes de créativité adaptées aux problèmes posés
- proposer des solutions, prévoir une mise en œuvre
- identifier les particularités d'un objet fonctionnel, d'un espace de vie, d'une communication et la complexité de leurs systèmes
- formuler, sélectionner, expliciter, contextualiser, mettre en situation, communiquer des hypothèses et des démarches de création
- utiliser un ensemble de modes de représentation qui font appel tant aux techniques traditionnelles qu'aux outils informatiques de communication impliquant l'ensemble des médias
- expérimenter tout moyen plastique, tout médium, tout matériau, tout support nécessaire à l'expression d'intentions de création.

Deux situations d'évaluation sont organisées au cours de la réalisation du projet pluridisciplinaire.

Dans chacune de ces deux situations d'évaluation, une note sur 20 est attribuée au candidat. La note obtenue par le candidat à la première partie de l'épreuve est la moyenne de ces deux notes. La première situation d'évaluation permet d'évaluer la phase préparatoire et de recherche du projet et de valider l'appropriation de la problématique par l'élève. La seconde situation d'évaluation a lieu au terme du temps imparti pour la réalisation du projet. Elle permet d'évaluer les propositions formulées par l'élève.

Les deux évaluations sont conduites par les enseignants de design et arts appliqués qui ont suivi les travaux des élèves.

Au cours de l'une de ces deux situations d'évaluation, la première partie de l'épreuve d'enseignement de design et arts appliqués en langue vivante 1, définie par la présente note de service, et la première partie de l'épreuve de projet en design et arts appliqués sont successivement évaluées.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en la soutenance orale individuelle d'un rapport de synthèse.

Ce rapport est constitué par le candidat et rend compte de sa démarche de projet pluridisciplinaire. Il est rédigé sous un format papier d'un maximum de 10 pages recto, format A4. Ce rapport est traduit en format numérique en vue de la présentation orale.

Le rapport est noté sur 5 points et la présentation orale sur 15 points. La note attribuée au candidat pour la deuxième partie de l'épreuve est la somme de ces deux notes. L'évaluation est assurée par deux enseignants de design et arts appliqués qui n'ont pas accompagné le projet du candidat. Elle porte d'une part sur le rapport de synthèse, et d'autre part sur la présentation orale.

Design et arts appliqués en LV1

L'épreuve porte sur les compétences de communication en langue vivante 1 dans le contexte du projet en design et arts appliqués.

Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en langue vivante 1 les différentes problématiques auxquelles il est confronté et à expliquer en langue vivante 1 les choix effectués. Sont notamment évalués le lexique spécifique au domaine du design et des arts appliqués utilisé ainsi que les compétences sociolinguistiques et pragmatiques mises en œuvre en vue d'une communication efficace.

Cette épreuve se déroule en deux parties. La première est conduite dans le cadre de la première partie de l'épreuve de projet, au cours de l'une des deux situations d'évaluation. En revanche, l'organisation de la seconde partie est indépendante de l'épreuve de projet ; elle est ponctuelle et se tient au cours du troisième trimestre.

Présentation orale en langue vivante 1 au cours de la réalisation du projet pluridisciplinaire. Cette partie est notée sur 10 points.

Une fois dans l'année, les compétences de communication du candidat en langue vivante 1 sont évaluées dans le contexte de l'une des deux situations d'évaluation prévues par la première partie de l'épreuve de projet, définie par la présente note de service.

L'évaluation est individuelle.

Présentation orale en langue vivante 1 du projet. Cette partie est notée sur 10 points.

Elle est organisée au cours du troisième trimestre.

En vue de la présentation orale en langue vivante 1, le candidat rédige, en langue vivante 1, une note de synthèse d'une page recto, format A4. Elle a pour objectif de présenter les ressources utilisées, la problématique dégagée, les axes créatifs sélectionnés et les choix opérés par le candidat dans le cadre du projet. Cette note est un support de présentation, elle n'est pas évaluée. La présentation consiste en un entretien, d'une durée de 10 min, entre le candidat et les examinateurs.

[Sommaire](#)

Après le bac STD2A : quelques pistes

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE Cachan - Arts et design

Vers ENS de Cachan

Cette CPGE permet également de passer les concours d'entrée de l'ENSAD (Ecole nationale supérieure des arts décoratifs), de l'ENSCI (Ecole nationale supérieure de création industrielle), de l'ENSBA (Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts), des écoles nationales supérieures du paysage, de l'ENSATT (Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) en section scénographie décor, des Gobelins, de la FEMIS (option image ou décor) ou de postuler pour une admission dans un DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués) ou une école d'architecture.

BTS

BTS Agencement de l'environnement architectural
BTS Concepteur en art et industrie céramique
BTS Design d'espace
BTS Design de communication, espace et volume
BTS Design de mode, textile et environnement
BTS Design de produits
BTS Design graphique

DMA

DMA Art du bijou et du joyau
DMA Arts de l'habitat
DMA Arts graphiques
DMA Arts textiles et céramiques
DMA Cinéma d'animation
DMA Costumier-réalisateur
DMA Décor architectural
DMA Horlogerie
DMA Lutherie
DMA Marionnette
DMA Régie de spectacle

Ecoles d'art

Ecoles des beaux-arts (écoles nationales, municipales et régionales)

Recrutement sur concours pour la préparation d'un DNAT (diplôme national d'arts et techniques) en 3 ans puis un DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique) en 5 ans. Trois options au choix : art, communication ou design.

Les grandes écoles d'art (Publiques)

- Les 3 écoles nationales supérieures d'art : ENSBA ("Beaux-Arts"), ENSAD ("Arts déco"), ENSCI ("Les ateliers")
- Les écoles supérieures d'arts appliqués : Boule, Duperré, Estienne, Olivier de Serres à Paris, ESAAT à Roubaix, lycée La Martinière Diderot à Lyon, lycée Alain Colas à Nevers pour la préparation du DSAA Design après un BTS ou un DMA

Les autres écoles d'art (Privées)

Beaucoup d'écoles privées proposent des formations en 3 à 5 ans dans de nombreux domaines professionnels.

Université

Attention : la réussite en filière universitaire requiert une forte motivation, un goût pour les études théoriques, une grande capacité de travail, un bon niveau de culture générale et d'expression écrite et orale

Licences du domaine des arts, lettres, langues

L1 Arts
L1 Arts plastiques
L1 Information et communication
L1 Arts du spectacle

Licences du domaine des sciences humaines et sociales

L1 Humanités
L1 Histoire de l'art et archéologie
L1 Géographie et aménagement
L1 Sociologie
L1 Psychologie
L1 Sciences de l'éducation
L1 Sciences sociales
L1 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

DUT

DUT Information -communication

5 options :

- Communication des organisations
- Information numérique dans les organisations
- Journalisme
- Métiers du livre et du patrimoine
- Publicité

DUT Métiers du multimédia et de l'internet

DUT Carrières sociales

5 options :

- Animation sociale et socioculturelle
- Assistance sociale
- Education spécialisée
- Gestion urbaine
- Services à la personne

DUT Techniques de commercialisation

Filières spécialisées

Ecoles d'architecture : avec un bon niveau en maths et dessin

Ecoles de **Communication, Tourisme, Hôtellerie**

Certaines écoles de **Commerce et Gestion** en 4 ou 5 ans après bac :

Admission sur concours communs ou concours propres

Programmes BACHELOR en 3 ans des écoles de chambres de commerce : *Admission sur concours communs ou concours propres*

Dossier affectation fin de Seconde GT (verso)

VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE 5 vœux maximum

Les vœux conformes aux décisions d'orientation seront saisis dans AFFELNET LYCEE. Dans certains cas, des vœux pourront être formulés à la fois pour une entrée en 1^{ère} (technologique et/ou professionnelle) et pour un redoublement en 2^{ème} GT. Liste des formations à télécharger à partir de : <http://www.ac-versailles.fr/public/affelnet>

Entrée en 1^{ère} technologique :

Vous pouvez formuler des vœux dans une ou plusieurs des 4 séries technologiques suivantes : 1^{ère} STI2D, 1^{ère} ST2S, 1^{ère} STL et 1^{ère} STMG.

Pour un vœu formulé en 1^{ère} STL, vous indiquerez les spécialités souhaitées : Sciences physiques et chimiques en laboratoire ou Biotechnologies.

Redoublement en 2^{ème} générale et technologique :

Les élèves de 2^{ème} GT demandant le redoublement en 2^{ème} GT avec enseignements d'exploration courants bénéficient d'une priorité s'ils demandent à redoubler dans l'établissement dans lequel ils sont scolarisés cette année. Attention demande de dérogation : si vous demandez une admission en 2^{ème} GT avec 2 enseignements d'exploration courants dans un lycée autre que votre lycée actuel et/ou dans un lycée ne relevant pas du secteur de votre domicile, vous l'indiquerez dans la case prévue à cet effet (case grisée). Vous pouvez en préciser le (ou les) motif(s) à votre chef d'établissement au moyen d'un formulaire que celui-ci vous remettra.

Entrée en 1^{ère} professionnelle :

Les demandes d'admission en 1^{ère} professionnelle sont examinées par une commission d'aide à la décision qui identifie parmi les candidats, ceux pour lesquels l'accès à un premier niveau de qualification nécessite de passer par la voie professionnelle.

Renvoyer ce dossier et le récapitulatif de saisie avec les bulletins des deux premiers trimestres de 2^{ème} GT pour le vendredi 22 mai 2015 à la DSDEN.

Veillez indiquer également, parmi les cinq vœux, les vœux que vous effectuerez pour une formation interacadémique, hors académie de Versailles, en établissements privés ou en apprentissage.

CODE ZONE GEOGRAPHIQUE



Pour une entrée en 1^{ère} : veuillez indiquer « 00000000 » NON DEFINI.

Pour un redoublement de 2^{ème} GT : veuillez indiquer la zone géographique correspondant à l'adresse de domiciliation de l'élève.

**RESERVE A LA COMMISSION D'AIDE
A LA DECISION POUR UNE ENTREE
EN 1^{ère} PROFESSIONNELLE
AVIS**
F : FAVORABLE AF : ASSEZ FAVORABLE
R : RESERVE

VŒUX	CLASSE ET SPECIALITE	ETABLISSEMENT DEMANDE	Demande de dérogation Oui/Non	CODE VŒU (réservé à l'établissement d'origine)	RESERVE		
					F	AF	R
N°1		Lycée : Ville :					
N°2		Lycée : Ville :					
N°3		Lycée : Ville :					
N°4		Lycée : Ville :					
N°5		Lycée : Ville :					

DATE ET SIGNATURE DE L'ELEVE (S'IL EST MAJEUR) OU DE SON RESPONSABLE LEGAL :

IMPORTANT : L'affectation ne devient définitive que si le candidat la confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. En l'absence de démarche sans justification, la place sera réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.

Vous pouvez faire jusqu'à 5 vœux

1ères technologiques STMG du 78 gérées dans AFFELNET 1ère

Les priorités géographiques prévues par bassin d'éducation

- **GF** : Gestion et Finance
- **MER** : Mercatique
- **RHC** : Ressources Humaines et Communication
- **SIG** : Système d'Information de Gestion

FICHE N° 19

RENTREE SCOLAIRE 2015

1^{er} STMG : priorités géographiques par bassin et coefficients

Yvelines

Bassin	Etablissement d'origine	Etablissements d'accueil en 1 ^{er} STMG	Vers une Terminale			
			GF	MER	RHC	SIG
LES MUREAUX	AUBERGENVILLE - V. Van Gogh	AUBERGENVILLE - V. Van Gogh	•		•	
	LES MUREAUX - F. Villon	LES MUREAUX - F. Villon	•	•		
MANTES	LIMAY - Condorot	LIMAY - Condorot	•		•	
	MAGNANVILLE - L. S. Senghor	MAGNANVILLE - L. S. Senghor		•		•
	MANTES-LA-JOLIE - J. Rostand	MANTES-LA-JOLIE - J. Rostand		•		
	MANTES-LA-JOLIE - Saint-Exupéry	MANTES-LA-JOLIE - Saint-Exupéry	•		•	
POISSY SARTROUVILLE	CARRIERES-SUR-SEINE - Les Pierres Vives	CONFLANS-STE-HONORINE - J. Ferry POISSY - Le Corbusier SARTROUVILLE - E. Galois			•	•
	CONFLANS-STE-HONORINE - J. Ferry		•	•		
	POISSY - C. de Gaulle		•	•	•	•
	POISSY - Le Corbusier		•	•	•	•
RAMBOUILLET	LA-QUEUE-LEZ-YVELINES - J. Monnet	LA-QUEUE-LEZ-YVELINES - J. Monnet		•	•	•
	RAMBOUILLET - L. Bascan	RAMBOUILLET - L. Bascan	•	•	•	
	VILLIERS-ST-FREDERIC - Violet-Le-Duc					
ST GERMAIN	LA-CELLE-ST-CLOUD - P. Cornelle	LA-CELLE-ST-CLOUD - P. Cornelle ST-GERMAIN-EN-LAYE - J-B Poquelin	•	•		
	LE VESINET - Alain		•	•	•	•
	MARLY-LE-ROI - L. De Broglie					
	ST-GERMAIN-EN-LAYE - J. D'Albret					
	ST-GERMAIN-EN-LAYE - J-B Poquelin					
	ST-GERMAIN-EN-LAYE - L. de Vinci					
	ST-GERMAIN-EN-LAYE - Lycée International					
ST-GERMAIN-EN-LAYE - De Chambourcy						
ST QUENTIN	GUYANCOURT - De Villaray	GUYANCOURT - De Villaray		•	•	
	GUYANCOURT - D'hôtellerie et de tourisme	MAUREPAS - Dumont D'Urville			•	•
	MAUREPAS - Dumont D'Urville	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - Descartes	•		•	
	MAUREPAS - Les Sept Mares	TRAPPES - Plaine de Neauphle	•	•		
	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - Descartes					
	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - E. de Breteuil					
TRAPPES - Plaine de Neauphle						
PLAISIR VERSAILLES	BUC - Lycée franco-allemand	PLAISIR - J. Vilar ST-CYR-L'ECOLE - Mansart VERSAILLES - M. Curie			•	•
	PLAISIR - J. Vilar					
	ST-CYR-L'ECOLE - Mansart			•	•	•
	VERSAILLES - Hoche		•	•	•	•
	VERSAILLES - La Bruyère					
	VERSAILLES - J. Ferry					
	VERSAILLES - M. Curie					
VILLEPREUX - S. Delaunay						

[Sommaire](#)

1ères technologiques STMG du 91 gérées dans AFFELNET 1ère

Les priorités géographiques prévues par bassin d'éducation

- **GF** : Gestion et Finance
- **MER** : Mercatique
- **RHC** : Ressources Humaines et Communication
- **SIG** : Système d'Information de Gestion

FICHE N° 19-SUITE

RENTREE SCOLAIRE 2015

Essonne

Bassin	Etablissement d'origine	Etablissements d'accueil en 1 ^{ère} STMG	Vers une Terminale			
			GF	MER	RHC	SIG
ETAMPES	ARPAJON - R. Cassin	ARPAJON - R. Cassin	•	•	•	
	ARPAJON - E. Michelet	BRETIGNY-SUR-ORGE - J-P Timbaud		•	•	
	BRETIGNY-SUR-ORGE - J-P Timbaud	DOURDAN - F. Sarcey	•	•	•	
	DOURDAN - A. Kastler	ETAMPES - G. Saint-Hilaire	•	•	•	•
	DOURDAN - F. Sarcey	STE-GENEVIEVE-DES-BOIS - A. Einstein	•	•	•	
	ETAMPES - G. Saint-Hilaire					
	ST-MICHEL-SUR-ORGE - L. de VincI					
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS - A. Einstein						
EVRY	BONDOUFLE - F. Truffaut	BONDOUFLE - F. Truffaut	•	•	•	
	CORBEIL-ESSONNES - R. Dolsneau	CORBEIL-ESSONNES - R. Dolsneau	•	•	•	
	COURCOURONNES - G. Brassens	EVRY - Parc des Loges		•	•	•
	EVRY - Parc des Loges	MENNECY - M. Laurentin	•	•		
	MENNECY - M. Laurentin					
MASSY	GIF-SUR-YVETTE - Vallée de Chevreuse	LIMOURS - J. Verme		•		•
	LIMOURS - J. Verme	LONGJUMEAU - J. Prévert	•		•	
	LONGJUMEAU - J. Prévert	LES ULIS - L'Essouriau	•	•		
	LES ULIS - L'Essouriau	MASSY - F. de Coulanges	•	•		
	MASSY - F. de Coulanges	MASSY - Parc de Vilgénis			•	•
	MASSY - Parc de Vilgénis	PALAISEAU - C. Claudel		•	•	
	ORSAY - B. Pascal	PALAISEAU - H. Poincaré				
PALAISEAU - C. Claudel						
PALAISEAU - H. Poincaré						
MONTGERON	BRUNOY - F-J Talma	BRUNOY - F-J Talma	•		•	
	EPINAY-SUR-SENART - M. Elliot	MONTGERON - R. Parks	•	•	•	•
	MONTGERON - R. Parks					
SAVIGNY-SUR-ORGE	ATHIS MONS - C. Ader	ATHIS MONS - M. Pagnol	•	•		
	ATHIS MONS - M. Pagnol	MORANGIS - M. Yourcenar		•	•	
	MORANGIS - M. Yourcenar	SAVIGNY-SUR-ORGE - J-B Corot	•		•	•
	SAVIGNY-SUR-ORGE - J-B Corot	SAVIGNY-SUR-ORGE - G. Monge				
	SAVIGNY-SUR-ORGE - G. Monge					

[Sommaire](#)

1ères technologiques STMG du 92 gérées dans AFFELNET 1ère

Les priorités géographiques prévues par bassin d'éducation

- **GF** : Gestion et Finance
- **MER** : Mercatique
- **RHC** : Ressources Humaines et Communication
- **SIG** : Système d'Information de Gestion

FICHE N° 19-SUITE

RENTREE SCOLAIRE 2015

Hauts-de-Seine

Bassin	Etablissement d'origine	Etablissements d'accueil en 1 ^{ère} STMG	Vers une Terminale			
			GF	MER	RHC	SIG
ANTONY	ANTONY - Descartes	ANTONY - Descartes	•		•	
	MONTROUGE - M. Genevoix	MONTROUGE - M. Genevoix		•		•
	SCEAUX - Lakanal	SCEAUX - Lakanal		•		
	SCEAUX - M. Curie					
BOULOGNE	BOULOGNE - J. Prévert	BOULOGNE - J. Prévert		•	•	
	ISSY-LES-MOULINEAUX - E. Ionesco	ST-CLOUD - A. Dumas		•	•	
	MEUDON - Rabelais	ST-CLOUD - A. Santos-Dumont	•	•		
	ST-CLOUD - A. Dumas	SEVRES - J-P Vernant	•			•
	ST-CLOUD - A. Santos-Dumont					
SEVRES - J-P Vernant						
GENNEVILLIERS	ASNIERES - A. Renoir	ASNIERES - A. Renoir	•			•
	CLICHY - R. Aultray	VILLENEUVE-LA-GARENNE - Michel-Ange	•	•	•	
	CLICHY - I. Newton					
	GENNEVILLIERS - Gallée					
VILLENEUVE-LA-GARENNE - Michel-Ange						
NANTERRE	NANTERRE - Joliot-Curie	NANTERRE - Joliot-Curie	•		•	•
	PUTEAUX - L'Agora	SURESNES - P. Langevin	•	•	•	
	SURESNES - P. Langevin	RUEIL-MALMAISON - G. Eiffel		•	•	
	RUEIL-MALMAISON - G. Eiffel	RUEIL-MALMAISON - Richelleu				
RUEIL-MALMAISON - Richelleu						
NEUILLY	BOIS-COLOMBES - A. Camus	BOIS-COLOMBES - A. Camus	•		•	
	COLOMBES - G. de Maupassant	COLOMBES - G. de Maupassant	•	•		•
	COURBEVOIE - L. Aubrac	COURBEVOIE - P. Laple		•		•
	COURBEVOIE - P. Laple	LEVALLOIS-PERRET - L. de Vinci		•	•	
	LEVALLOIS-PERRET - L. de Vinci	NEUILLY-SUR-SEINE - L. Pasteur				
	NEUILLY-SUR-SEINE - L. Pasteur	NEUILLY-SUR-SEINE - La Folie Saint James				
NEUILLY-SUR-SEINE - La Folie Saint James						
VANVES	CHATENAY-MALABRY - J. Jaurès	CHATENAY-MALABRY E. Mounier	•		•	
	CHATENAY-MALABRY E. Mounier	CLAMART - J. Monod	•	•		
	CLAMART - J. Monod	LE-PLESSIS-ROBINSON - Montesquieu			•	•
	LE-PLESSIS-ROBINSON - Montesquieu	VANVES - Michelet				
	VANVES - Michelet					

[Sommaire](#)

1ères technologiques STMG du 95 gérées dans AFFELNET 1ère

Les priorités géographiques prévues par bassin d'éducation

- **GF** : Gestion et Finance
- **MER** : Mercatique
- **RHC** : Ressources Humaines et Communication
- **SIG** : Système d'Information de Gestion

FICHE N° 19-SUITE

RENTREE SCOLAIRE 2015

Val d'Oise

Bassin	Etablissement d'origine	Etablissements d'accueil en 1 ^{ère} STMG	Vers une Terminale			
			GF	MER	RHC	SIG
ARGENTEUIL	ARGENTEUIL - G. Braque	ARGENTEUIL - G. Braque	•	•	•	
	ARGENTEUIL - J-V Daublé	ARGENTEUIL - J-V Daublé	•		•	
	ARGENTEUIL - J. Jaurès					
	ARGENTEUIL - F. et N. Léger	HERBLAY - Montesquieu	•	•		
	BEZONS - E. Ronceray					
	HERBLAY - Montesquieu					
CERGY	CERGY - Gallée	CERGY - Gallée	•		•	
	CERGY - A. Kastler	CERGY - A. Kastler		•	•	
	CERGY - J. Verme	JOUY-LE-MOUTIER - De L'Hautill	•			•
	JOUY-LE-MOUTIER - De L'Hautill	VAUREAL - C. Claudel		•	•	
	OSNY - P-E. Victor					
	VAUREAL - C. Claudel					
ENGHIEU	EAUBONNE - L. Armand	ENGHIEU-LES-BAINS - G. Monod		•	•	
	ENGHIEU-LES-BAINS - G. Monod	ERMONT - V. Van Gogh		•	•	•
	ERMONT - V. Van Gogh	FRANCONVILLE - J. Monnet	•	•		
	FRANCONVILLE - J. Monnet	MONTMORENCY - J-J Rousseau	•		•	
	MONTMORENCY - J-J Rousseau	TAVERNY - L. Jouvét	•	•	•	
	TAVERNY - L. Jouvét	TAVERNY - J. Prévert	•	•	•	
	TAVERNY - J. Prévert					
GONESSE	FOSSÉS - C. Baudelaire	FOSSÉS - C. Baudelaire	•	•	•	
	GARGES-LES-GONESSE - S. de Beauvoir	GARGES-LES-GONESSE - S. de Beauvoir			•	•
	GONESSE - R. Cassin	GONESSE - R. Cassin	•	•	•	
	GOUSSAINVILLE - R. Rolland	GOUSSAINVILLE - R. Rolland	•	•	•	
	ST-WITZ - L. de Vinci	ST-WITZ - L. de Vinci		•	•	•
PONTOISE	BEAUMONT-SUR-OISE - E. Galois	BEAUMONT-SUR-OISE - E. Galois		•	•	
	L'ISLE-ADAM - Fragonard	L'ISLE-ADAM - Fragonard		•		•
	PONTOISE - C. Pissarro	PONTOISE - C. Pissarro	•		•	
	ST-OUEN-L'AUMONE - J. Perrin	ST-OUEN-L'AUMONE - E. Rostand	•	•		
	ST-OUEN-L'AUMONE - E. Rostand					
SARCELLES	DEUIL-LA-BARRE - C. Saint-Saëns	DEUIL-LA-BARRE - C. Saint-Saëns	•	•	•	
	DOMONT - G. Sand	DOMONT - G. Sand	•	•	•	
	LUZARCHES - G. de Nerval	LUZARCHES - G. de Nerval	•	•		
	SARCELLES - De La Tourelle	SARCELLES - J-J Rousseau	•	•	•	•
	SARCELLES - J-J Rousseau					

[Sommaire](#)

1ères technologiques gérées dans AFFELNET 1ère STI2D - STL - ST2S

STI2D : - **AC** : Architecture et Construction
 - **EE** : Energies et Environnement
 - **ITEC** : Innovation Technologique et Eco-Conception
 - **SIN** : Système d'Information et Numérique

STL : - **BIO** : Biotechnologies
 - **PCL** : sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire

FICHE N° 18

RENTREE SCOLAIRE 2015

1^{ère} STI2D – 1^{ère} STL – 1^{ère} ST2S : lieux d'implantation et coefficients

Yvelines

Ville	Etablissement	STI2D (affectation sur série) Spécialités à titre indicatif				STL BIO	STL PCL	ST2S
		AC	EE	ITEC	SIN			
ACHERES	L. Weiss							●
CARRIERES-SUR-SEINE	Les Pierres Vives		●		●			
GUYANCOURT	Villaroy	●		●				
LES MUREAUX	Vaucanson				●			●
MAGNANVILLE	L. S. Senghor							●
MANTES-LA-JOLIE	J. Rostand		●	●				
MANTES-LA-JOLIE	Saint-Exupéry							●
MAUREPAS	Les Sept Mares							●
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	E. de Breteuil		●		●			
POISSY	C. de Gaulle		●	●	●			
POISSY	Le Corbusier	●	●					
PORCHEVILLE	A. Lavoisier					●		
RAMBOUILLET	L. Bascan		●	●	●			●
ST-CYR-L'ECOLE	Mansart						●	
ST-GERMAIN-EN-LAYE	J-B Poquelin					●		●
ST-GERMAIN-EN-LAYE	L. de Vinci		●	●				
TRAPPES	Plaine de Neauphle							●
VERSAILLES	J. Ferry		●	●	●			
VERSAILLES	M. Curie					●		●
VILLEPREUX	S. Delaunay							●
VILLIERS-ST-FREDERIC	Viollet-Le-Duc	●	●			●		

Essonne

Ville	Etablissement	STI2D (affectation sur série) Spécialités à titre indicatif				STL BIO	STL PCL	ST2S
		AC	EE	ITEC	SIN			
ARPAJON	E. Michelet		●	●	●			
ATHIS MONS	C. Ader		●	●				
ATHIS MONS	M. Pagnol							●
BRETIGNY-SUR-ORGE	J-P Timbaud	●	●					
BRUNOY	F-J Talma							●
CORBEIL-ESSONNES	R. Doisneau		●	●				
COURCOURONNES	G. Brassens				●			
DOURDAN	A. Kastler		●	●				
DOURDAN	F. Sarcey							●
ETAMPES	G. Saint-Hilaire		●	●	●			●
EPINAY-SUR-SENART	M. Eliot					●	●	
EVRY	Parc des Loges					●		●
GIF-SUR-YVETTE	Vallée de Chevreuse					●	●	
LES ULIS	L'Essouriau		●		●			
MASSY	Parc de Vilgénis		●	●	●			
MONTGERON	R. Parks		●	●	●			
PALaiseau	H. Poincaré					●		●
SAVIGNY-SUR-ORGE	G. Monge			●	●			
ST-MICHEL-SUR-ORGE	L. de Vinci					●	●	●

[Sommaire](#)

1ères technologiques gérées dans AFFELNET 1ère STI2D - STL - ST2S

STI2D : - **AC** : Architecture et Construction
 - **EE** : Energies et Environnement
 - **ITEC** : Innovation Technologique et Eco-Conception
 - **SIN** : Système d'Information et Numérique

STL : - **BIO** : Biotechnologies
 - **PCL** : sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire

Hauts-de-Seine

Ville	Etablissement	STI2D (affectation sur série) Spécialités à titre indicatif				STL BIO	STL PCL	ST2S
		AC	EE	ITEC	SIN			
BOULOGNE	E-J Marey							●
CHATENAY-MALABRY	J. Jaurès		●	●		●		●
CLICHY	R. Aufray							●
CLICHY	I. Newton		●		●			
COLOMBES	G. de Maupassant							●
GENNEVILLIERS	Galilée	●	●			●	●	
ISSY-LES-MOULINEAUX	E. Ionesco		●		●			
NANTERRE	Joliot-Curie							●
LEVALLOIS-PERRET	L. de Vinci			●	●			
PUTEAUX	L'Agora			●	●			
SURESNES	P. Langevin					●	●	
RUEIL-MALMAISON	Richelieu		●	●	●			

Val d'Oise

Ville	Etablissement	STI2D (affectation sur série) Spécialités à titre indicatif				STL BIO	STL PCL	ST2S
		AC	EE	ITEC	SIN			
ARGENTEUIL	J. Jaurès		●	●	●			
ARGENTEUIL	F. et N. Léger							●
BEAUMONT-SUR-OISE	E. Galois							●
CERGY	Galilée	●	●		●			
CERGY	J. Verne		●	●				
ENGHIEN-LES-BAINS	G. Monod		●	●	●			
FRANCONVILLE	J. Monnet					●		
GARGES-LES-GONESSE	S. de Beauvoir		●		●			
GONESSE	R. Cassin						●	●
GOUSSAINVILLE	R. Rolland	●		●				
PONTOISE	C. Pissarro							●
ST-OUEN-L'AUMONE	J. Perrin		●	●	●		●	
SARCELLES	De La Tourelle		●	●	●			
SARCELLES	J-J Rousseau							●
TAVERNY	L. Juvet		●		●			●

[Sommaire](#)

1ères professionnelles ouvertes aux élèves de Seconde GT gérées dans AFFELNET 1ère

FICHE N°21

RENTREE SCOLAIRE 2015

1ères PROFESSIONNELLES SUSCEPTIBLES D'ETRE OUVERTES AUX ELEVES DE 2^{ème} GT : lieux d'implantation et coefficients

*L'offre de formation est susceptible d'évoluer. Toute actualisation sera publiée sur le site académique.
www.ac-versailles.fr/public/affelnet*

		FRANCAIS	LANGUE VIVANTE 1	MATHS	SVT	PHYSIQUE CHIMIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
ACCUEIL RELATIONS CLIENTS USAGERS							
91	Paul Belmondo – ARPAJON Jean Monnet – JUVISY						
95	Arthur Rimbaud – GARGES-LES-GONESSE Romain Rolland – GOUSSAINVILLE De L'Hautail – JOUY-LE-MOUTIER Edmond Rostand – ST-OUEN-L'AUMONE	6	5	3	1	0	0
COMMERCE							
78	Condroet – LIMAY						
91	Nadar – DRAVEIL Jean Monnet – JUVISY						
92	Théodore Monod – ANTONY Santos Dumont – ST CLOUD	5	4	4	1	1	0
95	Ferdinand Buisson – ERMONT Romain Rolland – GOUSSAINVILLE Edmond Rostand – ST-OUEN-L'AUMONE						
COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION							
92	Santos Dumont – ST CLOUD	5	5	2	2	1	0
CUISINE							
92	Santos Dumont – ST CLOUD	4	4	2	3	2	0
ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE, EQUIPEMENTS COMMUNICANTS							
92	Jean Jaurès – CHATENAY-MALABRY						
95	Gustave Eiffel – ERMONT Jean Mermoz - MONTSOULT	4	2	4	2	3	0
GESTION - ADMINISTRATION							
78	Colbert – LA-CELLE-ST-CLOUD Camille Claudel – MANTES-LA-VILLE Dumont d'Urville – MAUREPAS Adrienne Bolland – POISSY Louis Bascan – RAMBOUILLET						
91	Parc de Vilgénis – MASSY Pierre Mendès France – RIS ORANGIS Paul Langevin – STE-GENEVIEVE-DES-BOIS Paul Belmondo - ARPAJON	6	3	4	0	0	2
92	De Prony – ASNIERES Daniel Balavoine – BOIS-COLOMBES Paul Painlevé – COURBEVOIE Montesquieu – LE-PLESSIS-ROBINSON						
95	Georges Braque – ARGENTEUIL F. et N. Léger – ARGENTEUIL Jean Mermoz – MONTSOULT						
LOGISTIQUE							
91	Gaspard Monge – SAVIGNY-SUR-ORGE	5	4	4	1	1	0
MICROTECHNIQUES							
91	Parc de Vilgénis – MASSY	3	3	3	3	3	0
SYSTEMES ELECTRONIQUES ET NUMERIQUES							
95	Jean Pemin – ST-OUEN-L'AUMONE	4	2	4	1	4	0
TECHNICIEN DU BATIMENT : ASSISTANT EN ARCHITECTURE							
92	De Prony – ASNIERES	4	2	4	2	3	0
VENTE (PROSPECTION – NEGOCIATION – SUIM CLIENTELE)							
78	Camille Claudel – MANTES-LA-VILLE Adrienne Bolland – POISSY	5	4	4	1	1	0
91	Jean Pemin – LONGJUMEAU						
95	Edmond Rostand – SAINT-OUEN-L'AUMONE						

[Sommaire](#)

Pour en savoir plus

Onglet Doc LYC sur le site du CIO (tapez cio saint germain dans un moteur de recherche)

académie Versailles

ac-versailles.fr

Message - Actualités - Agenda - Espace Presse - Sigles - Annuaire - Contacts - Horaires et accès - Calendrier scolaire

Recherche OK

Accueil > Orientation > CIO > St-Germain-en-Laye > Doc LYC

Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Germain-en-Laye

Service public gratuit du ministère de l'éducation nationale

CIO Horaires Equipe Services Europe Etab. Doc CLG **Doc LYC** ONISEP Sites

Documents du C.I.O. pour les lycéens

Table des matières

1. Après la classe de Seconde générale et technologique
2. Que faire avec mon Bac pro Commerce ou Vente ?
3. Descriptif du Bac S.T.M.G. : Sciences et technologies du management et de la gestion
4. Après un Bac S.T.M.G.
5. Les B.T.S.
6. Les D.U.T.
7. Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (D.C.G.)
8. Les Instituts d'Études Politiques
9. Les classes préparatoires aux grandes écoles
10. Les classes préparatoires aux grandes écoles post Bac+2 (A.T.S.)
11. Les écoles d'ingénieurs après Bac
12. Les écoles de commerce après Bac
13. Les métiers après les grandes écoles de management

De nombreux documents sur les diplômes et des écoles

Plus d'actus

Onglet ONISEP

académie Versailles

ac-versailles.fr

Message - Actualités - Agenda - Espace Presse - Sigles - Annuaire - Contacts - Horaires et accès - Calendrier scolaire

Recherche OK

Accueil > Orientation > CIO > St-Germain-en-Laye > ONISEP

Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Germain-en-Laye

Service public gratuit du ministère de l'éducation nationale

CIO Horaires Equipe Services Europe Etab. Doc CLG Doc LYC **ONISEP** Sites

La documentation ONISEP du C.I.O.

Table des matières

1. Pour les collégiens
 1. Documents à consulter au C.I.O.
 1. Les fiches diplômes
 2. Documents à télécharger
 1. Les guides
 2. Zoom sur les métiers
2. Pour les lycéens
 1. Documents à consulter au C.I.O.
 1. Les fiches diplômes
 2. Les dossiers niveau Bac
 3. Les Parcours
 4. Les Pourquoi pas moi ?
 5. Les Infosup
 6. Les dossiers du supérieur
 2. Documents à télécharger
 1. Les guides
 2. Les fiches après Bac 2014-2015
 3. Les fiches C.P.G.E.
 4. Les fiches Licences 2015 en Ile-de-France

Des documents à consulter au CIO ou au CDI ou à télécharger

Plus d'actus

Ce document comporte un grand nombre de données. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, il peut contenir des erreurs.

N'hésitez pas à nous les signaler
Marie-Annick.Hutin@ac-versailles.fr